

Ouvrir la voie, tracer l'avenir



**RAPPORT RSE
2026**

Document complémentaire
au Rapport Intégré



CNR et RSE en un coup d'œil

Une politique rse alignée
avec les normes ESRS

Politique RSE
4 axes et 18 engagements

Acteurs de la RSE

Performance RSE

RSE chez nos filiales

SOMMAIRE



Édition numérique,
cliquez sur un titre
pour y accéder

● 1

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

Faire face à la raréfaction
de la ressource en eau

Maîtriser notre empreinte
carbone

Optimiser la performance
environnementale de nos actifs
industriels

Agir pour la biodiversité

Eco-gérer nos déchets

● 2

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accélérer notre production
d'énergie renouvelable

Innover pour répondre aux défis
de la transition écologique

Encourager les modes
de transports alternatifs

Communiquer sur les enjeux
de la transition écologique

● 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Favoriser l'emploi local

Se conduire en acheteur
responsable

Soutenir la mutation
des pratiques agricoles

Construire avec nos parties
prenantes des projets durables

● 4

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Contexte: emploi, rémunération
et organisation du temps de travail

Maintenir la priorité donnée à la santé
et à la sécurité au travail

Renforcer le développement des
compétences de nos collaborateurs

Agir pour la diversité, l'égalité
professionnelle et le bien-être au travail

Soutenir un dialogue social de qualité

Respecter l'éthique des affaires
et les droits humains

CNR et RSE en un coup d'œil

Étroitement imbriquées, la stratégie CNR 2030 et sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) traduisent en lignes d'actions sa raison d'être – **Le Rhône pour origine, les territoires pour partenaires, les énergies renouvelables pour l'avenir**. L'une et l'autre ont valeur d'engagement au service de la transition énergétique et écologique et du développement durable. Déclinée en 4 axes et 18 engagements, la politique RSE de CNR est intégrée à tous les niveaux et à tous les métiers de l'entreprise et dépasse les obligations réglementaires attachées à la concession du Rhône.

En exerçant sa responsabilité sociétale, CNR agit en entreprise citoyenne, au service de l'intérêt général. Fidèle à son modèle redistributif, elle prend part à un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement. À travers ses actions RSE, elle contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durables (ODD) fixés par l'ONU en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Dans le contexte de la crise climatique, du déclin de la biodiversité, des pollutions environnementales, du tarissement des ressources naturelles et de l'aspiration à la paix et à la justice sociale, le développement durable est la seule voie pour permettre de stabiliser la planète à + 1,5 °C à l'horizon 2050 et rendre viable l'avenir des humains et des autres êtres vivants.

En 2025, une consultation interne des collaborateurs a conduit à l'adoption de cinq valeurs venant enrichir la stratégie CNR 2030 et sa raison d'être. L'**Engagement**, largement plébiscité, incarne la mobilisation de CNR et de ses filiales au service de ses missions et des territoires. L'**Agilité** traduit sa capacité d'adaptation et sa dynamique d'amélioration continue. La **Cohésion** souligne la force du collectif et la confiance avec les territoires. L'**Ouverture** favorise le dialogue et l'innovation avec l'ensemble des parties prenantes. Enfin, la **Responsabilité** réaffirme son rôle d'industriel attentif à l'environnement et à la sécurité. Ces cinq valeurs constituent un **cadre commun pour agir aujourd'hui et construire l'avenir**.

LES 4 AXES DE LA POLITIQUE RSE	LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)								
PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE			
	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS				
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAIM «ZÉRO»	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES			

Le présent rapport RSE complète le rapport intégré 2026 de CNR, avec des indicateurs plus ciblés, ainsi que les résultats des actions menées en 2025.

En tant qu'actionnaire industriel de référence de CNR à hauteur de 49,97 %, ENGIE produit la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) pour son entité et ses filiales. Toujours dans une démarche de dépassement de ses obligations réglementaires, CNR publie volontairement des résultats complémentaires, sous forme de rapport RSE depuis 2019.

Une politique RSE alignée avec les normes ESRS

Fin 2025, le département RSE a réalisé une analyse d'écarts afin d'évaluer l'alignement de sa politique RSE avec les exigences de la directive européenne CSRD* et des normes ESRS**. Bien que non directement soumise à cette obligation de reporting, CNR a engagé cette démarche pour mieux valoriser les actions menées avec ses parties prenantes, structurer sa politique RSE comme un levier stratégique de pilotage des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et anticiper les principes de double matérialité.

L'analyse a porté sur 85 sous-enjeux ESRS, permettant d'évaluer le niveau de maturité de la démarche RSE. Les résultats montrent que 41 enjeux sont déjà intégrés à la politique RSE actuelle, principalement sur les volets social et environnemental, tandis que 10 enjeux disposent d'actions existantes à valoriser mais non formalisées. Par ailleurs, de nouveaux enjeux ont été identifiés, notamment sur l'économie circulaire.

Ces travaux ouvrent plusieurs perspectives : consolidation et structuration des actions existantes à court terme, réflexion autour d'une analyse de double matérialité à moyen terme sur les enjeux émergents, et construction d'une stratégie RSE renforcée, partagée avec les parties prenantes et alignée sur les référentiels ESG.

* CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) : directive européenne renforçant les obligations des entreprises sur la publication d'informations sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

** ESRS (European Sustainability Reporting Standards) : normes européennes de reporting de durabilité.



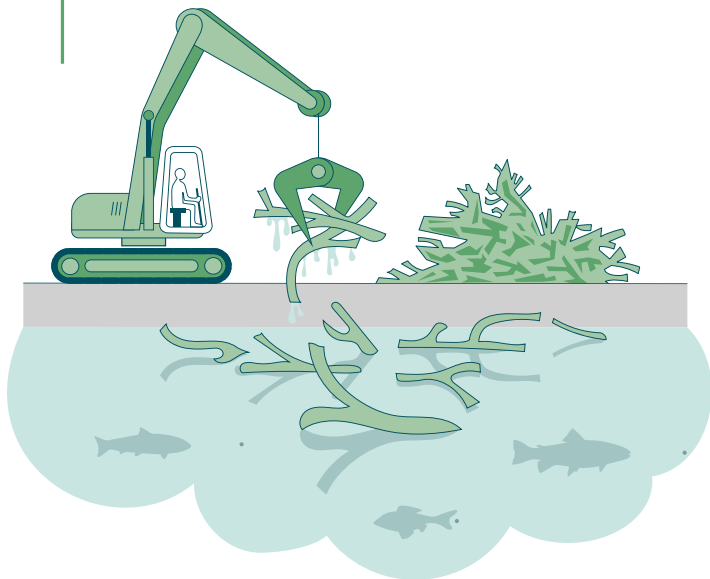
Politique RSE

4 axes et 18 engagements



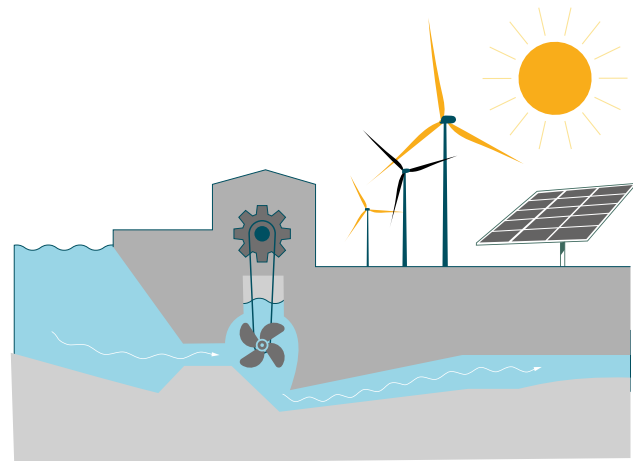
PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

- Faire face à la raréfaction de la **ressource en eau**
- Maîtriser notre **empreinte carbone**
- Optimiser la **performance environnementale** de nos actifs industriels
- Agir pour la **biodiversité**
- Éco-gérer nos **déchets**



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Accélérer notre production d'**énergie renouvelable**
- Innover pour répondre aux **défis de la transition écologique**
- Encourager les modes de **transports alternatifs**
- Communiquer sur les **enjeux de la transition écologique**



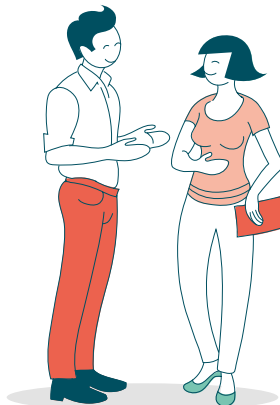
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Favoriser l'**emploi local**
- Se conduire en **acheteur responsable**
- Soutenir la mutation des **pratiques agricoles**
- Construire avec nos parties prenantes des **projets durables**



PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

- Maintenir la priorité donnée à la **santé et à la sécurité au travail**
- Renforcer le **développement des compétences** de nos collaborateurs
- Agir pour la **diversité, l'égalité professionnelle et la qualité de vie** au travail
- Soutenir un **dialogue social** de qualité
- Respecter l'**éthique** des affaires et les **droits humains**

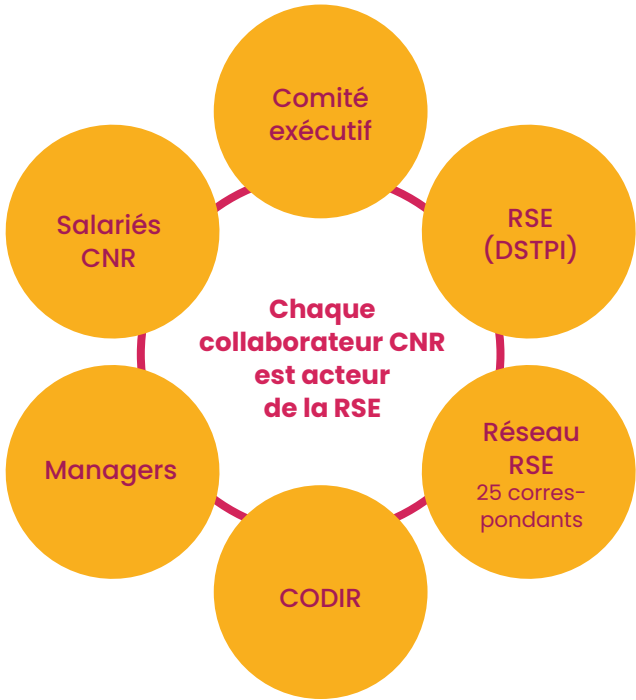


Acteurs de la RSE

Chez CNR, la RSE est l'affaire de tous. Chaque collaborateur, sur son périmètre, ses missions et son métier est acteur de la mise en œuvre de la politique RSE et de ses indicateurs.

Le département RSE de la Direction de la Stratégie, Transformation, Performance et Innovation (DSTPI), en charge de réaliser ce rapport RSE, définit la stratégie RSE de CNR, pilote sa mise en œuvre opérationnelle et la conduite de projets, en réalisant le reporting et la communication vers les parties prenantes. Il s'appuie sur un réseau transversale de 25 correspondants RSE, collaborateurs issus de chaque direction de CNR et ses filiales, et accompagne la mise en place des démarches RSE au sein des directions. Se réunissant en plénière a minima deux fois par an, il garantit la cohérence des différentes actions entre elles, et permet de porter des projets transverses au sein de l'entreprise. Le réseau RSE met l'accent sur le partage d'expériences.

Une présentation annuelle auprès des actionnaires durant le Comité des Orientations Stratégiques et des Investissements (COSI) rend compte des avancées de la politique et des sujets majeurs travaillés par l'entreprise.



Performance RSE

En interne comme à l'externe, la demande de reconnaissance globale et objective est forte. CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014 l'attestation AFAQ 26 000. Celle-ci a été reconduite en 2023 pour 3 ans au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Une évaluation de renouvellement a été réalisée en juin 2026 et a maintenu le niveau confirmé pour 3 ans supplémentaires.

Label Entreprises Engagées pour la Nature

Ce label est une reconnaissance des engagements et actions volontaires de CNR pour relever les défis climatiques et écologiques, à l'échelle de la vallée rhodanienne, en cohérence avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030. À ce jour, plus de 200 entreprises sont engagées dans cette démarche sur les 5 000 que les autorités visent à l'horizon 2030 pour mobiliser le monde économique sur la préservation de la biodiversité. CNR a été labellisée par l'Office Français de la Biodiversité en octobre 2023.



Label Diversité

Décerné en mai 2014 et renouvelé plusieurs fois, ce label témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR tout en valorisant les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité. Il est obtenu avec le Groupe ENGIE et, en particulier pour CNR, avec la BU (Business Unit) France Renouvelables. Son renouvellement en 2024 porte jusqu'en 2028.

Label Objectif Employeur Pro Vélo

Le siège social de CNR et le Centre d'Essai de Surveillance et d'Analyses et Mesures dit CESAME (Laboratoire CNR situé au Port de Lyon) ont été récompensés par le label « Employeur Pro-Vélo » niveau or. Ce dispositif vise à accompagner les employeurs désireux de créer un environnement de travail facilitant la mobilité à vélo et de soutenir le développement d'un « système vélo » performant. Ce label, d'une durée de 3 ans, devra être renouvelé en 2027 pour le Césame et en 2028 pour le siège social.



RSE chez nos filiales



Vensolair

Filiale à 100 % de CNR, développe, construit et exploite des projets d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national. Présente sur toute la chaîne de valeur, du développement à l'exploitation de plus d'un gigawatt de capacités, elle répond aux besoins en électricité de plus de 750 000 français.

En cohérence avec cette place dans le paysage énergétique français, Vensolair a structuré en 2025 sa propre feuille de route RSE.

À partir d'un état des lieux des actions existantes et d'échanges avec ses parties prenantes internes et externes (collectivités, services de l'État, banques, acheteurs d'énergie), sept enjeux prioritaires ont été identifiés dont la réduction des émissions de CO₂, les achats responsables, la préservation de la biodiversité, l'égalité des chances, l'ancrage territorial des projets et la gouvernance de la RSE.

Pour chacun de ces axes, des groupes de travail dédiés ont été constitués afin de faire émerger des actions concrètes, mesurables et opérationnelles, et de construire une stratégie utile, alignée avec les enjeux industriels de Vensolair.

Déclinée pour l'année 2026, cette feuille de route fait partie intégrante des objectifs d'entreprise afin d'en garantir l'appropriation et la mise en œuvre. Elle renforce la cohérence de l'action de l'entreprise en affirmant l'ambition de Vensolair : mettre notre développement au service d'une énergie décarbonée, souveraine et ancrée localement, avec un impact maîtrisé sur son environnement.



Solarhona

Filiale à 100 % de CNR, développe des projets solaires sur toitures, ombrières, sols ou plans d'eau et accompagne ses partenaires sur toutes les phases de projets photovoltaïques, du développement à l'exploitation.

Naturellement Solarhona a fait le choix de devenir entreprise à mission, affirmant ainsi de manière claire et transparente ses ambitions en matière de transition écologique. Au-delà d'un simple statut, cette démarche entamée en 2025 constitue avant tout un engagement structurant et un levier d'amélioration continue.

La raison d'être de Solarhona repose sur le déploiement de projets photovoltaïques sur l'ensemble des territoires où elle intervient, selon un modèle solidaire et redistributif. Fondé sur la solidarité inter projets, ce modèle permet à chaque initiative, y compris les plus fragiles, de voir le jour, tout en favorisant le partage de la valeur créée avec les territoires et l'ensemble des parties prenantes de Solarhona.





1 PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

Industriel des énergies renouvelables, CNR s'engage à réduire les impacts de son activité sur l'environnement, à poursuivre ses actions de préservation de la biodiversité et à concilier les multiples usages de l'eau afin de favoriser la résilience du fleuve au changement climatique.

Faire face à la raréfaction de la ressource en eau



Dans la perspective d'une plus grande variabilité des débits du Rhône et d'une baisse de la ressource à l'étiage, CNR accompagne l'adaptation des pratiques agricoles et la rénovation des réseaux d'irrigation tout au long du fleuve et encourage la sobriété et des usages raisonnés de l'eau. Elle est aussi impliquée avec les acteurs locaux sur la question du partage de la ressource.

Gestion de la ressource en eau et conciliation de ses différents usages

L'eau est une ressource vitale et un bien commun au cœur des activités humaines et du modèle économique de CNR. Le changement climatique fragilise cette ressource sur le bassin du Rhône, avec une variabilité saisonnière des débits appelée à s'accroître d'ici 2050, rendant indispensable une gestion plus sobre, partagée et respectueuse des écosystèmes.

Forte de plus de 90 ans d'expertise sur le fleuve, CNR, acteur référent de la gestion de l'eau du fleuve Rhône, est engagée à de multiples échelles du local au global. Elle déploie une stratégie fondée sur plusieurs axes majeurs : améliorer et partager la connaissance (prélèvements, nappes, ...), contribuer au déploiement de stratégies locales (participation et soutien à des expérimentations par exemple), poursuivre son engagement dans la gouvernance de l'eau à différents niveaux et agir concrètement avec les territoires à travers la mise en œuvre ou le soutien à la réalisation de projets pour une gestion résiliente de l'eau.

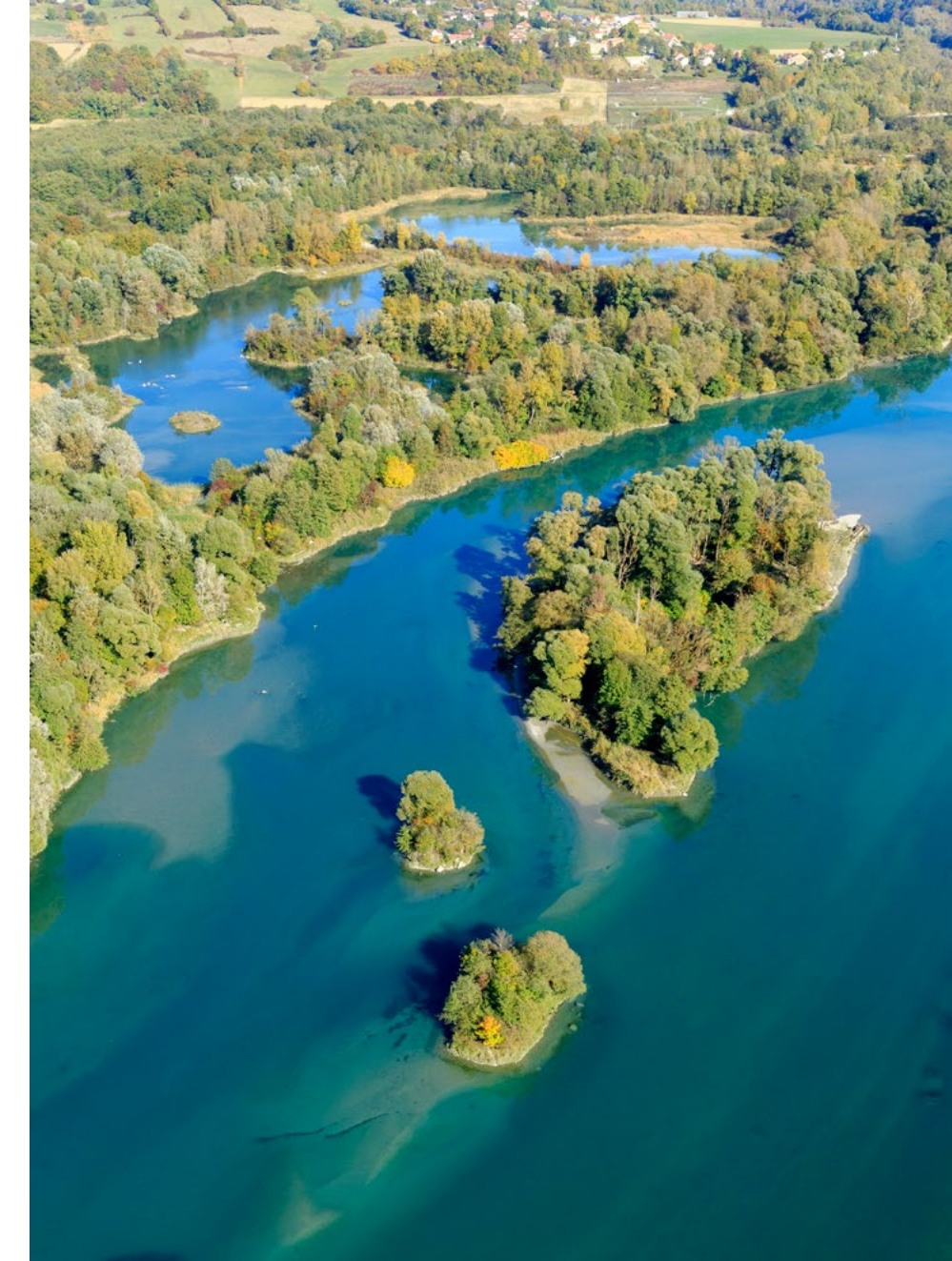
Dans ce cadre, elle propose de bâtir une gestion durable du fleuve adaptée aux évolutions de l'hydrologie dans le contexte du changement climatique, notamment avec la création du Centre de Supervision de la ressource en eau du Rhône dont l'étude de préfiguration démarrera en 2026.

Continuité de l'optimisation du réseau d'irrigation

Le réseau d'irrigation de la plaine de Chomérac alimente environ 1800 hectares pour 377 abonnés. Construit il y a plus de 50 ans, le constat montre que 30 à 50 % du volume d'eau pompée du Rhône sont perdus dans ce réseau. Face à ce constat, le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche (SDEA) a décidé de porter un programme d'optimisation du réseau d'irrigation en s'appuyant sur le remplacement de 5 km de conduites sur le réseau principal et les réseaux secondaires, la pose de débitmètres hors période d'irrigation suivie de travaux de réparation, et le renouvellement des compteurs pour mieux suivre les prélèvements dans le Rhône et affiner la facturation. Les travaux, terminés fin 2024, ont mis en évidence une augmentation de 10 % du rendement du réseau dès 2025.

Déploiement de l'hydrologie régénérative sur un bassin versant

Les EPCI de Rhône Crussol et Arche Agglo ont développé une stratégie d'adaptation au changement climatique, à l'appauvrissement de la biodiversité et la raréfaction des ressources. Le projet a proposé la mise en œuvre d'expérimentations de la méthode Keyline Design sur plusieurs parcelles agricoles. Cette technique d'aménagement des terres agricoles permet de restaurer le cycle de l'eau grâce à l'imprégnation naturelle de l'eau de pluie dans les sols. La première expérimentation a été lancée en 2022, au sein d'un élevage ovins. Suite à l'analyse des résultats, les EPCI souhaitent poursuivre cette dynamique et déployer la méthode Keyline Design sur 17 nouvelles exploitations.



↑ Le Rhône à Pougny (01)

●●●● OBJECTIF 2030

Passer de **0 à 36 km** linéaires de réseaux d'irrigation réhabilités ou modernisés au regard des projets portés par le monde agricole.

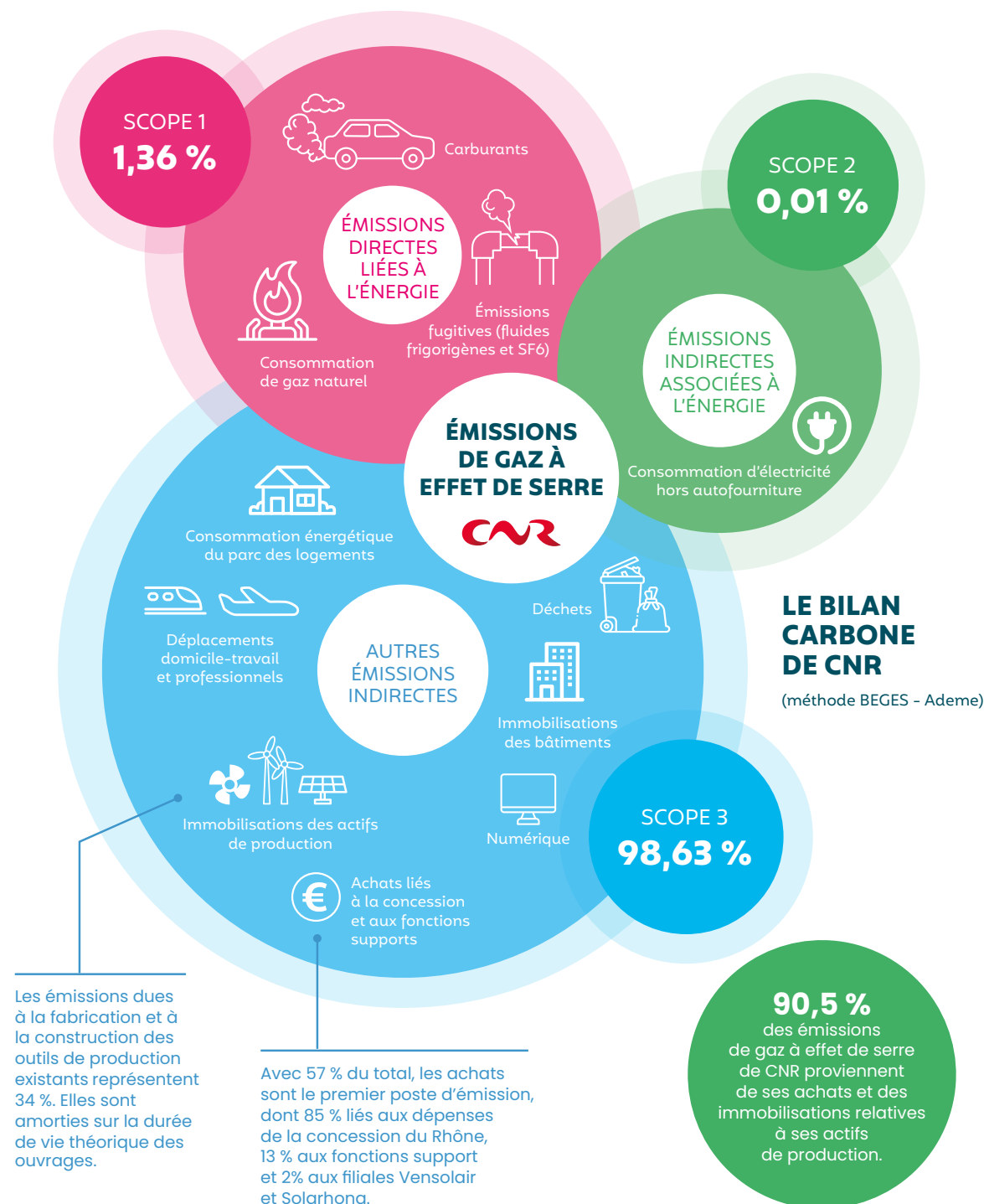
→ Fin 2025, **32,24 km** de linéaires de réseaux d'irrigation sont inscrits dans des conventions de partenariats pour des travaux de réhabilitation et de modernisation.



3,1 Md m³

d'eau prélevés par an dans le Rhône, ses affluents et sa nappe, dont **48 %** pour l'irrigation

Maîtriser notre empreinte carbone



CNR prend en compte ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à intégrer la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) dans le développement de tous ses projets et son fonctionnement quotidien, dont la sobriété énergétique, quels que soient ses métiers.

Audits énergétiques réglementaires : les engagements de CNR

CNR est soumise à plusieurs obligations réglementaires en matière d'énergie et de climat, dont le BEGES (Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre), les audits énergétiques réglementaires qui doivent couvrir 80 % de la facture énergétique, et le décret Tertiaire qui impose une réduction progressive de la consommation énergétique pour les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m². Les audits réalisés en 2021 ont permis de définir une feuille de route pour la sobriété énergétique, confirmée et enrichie par l'audit de 2025. Une nouvelle phase d'actions débutera en 2026 avec la mise en place d'un logiciel de gestion technique du bâtiment, le déploiement de sous-compteurs et de dispositifs de régulation énergétique, ainsi que la poursuite du plan de relamping LED. Les résultats montrent que la plupart des sites tertiaires atteignent déjà les objectifs 2030, et les audits permettront d'élaborer un schéma directeur pour anticiper les échéances 2040 et 2050 et prioriser les futurs investissements.



98 981 t eq CO₂
d'empreinte carbone pour CNR et ses filiales (calculé avec les nouveaux facteurs d'émissions de la base empreinte ADEME 2024)

Premier séminaire pour « décarboner les projets et les achats »

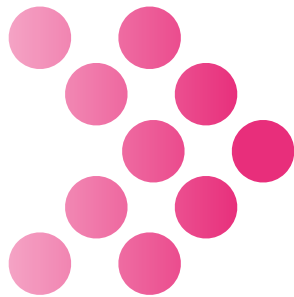
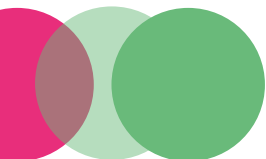
En juillet 2025, une cinquantaine de collaborateurs de plusieurs directions de CNR se sont réunis pour faire le point sur le projet « Décarboner les projets ». La rencontre a permis de présenter le bilan carbone des activités d'ingénierie, identifiant l'acier, le béton et le transport comme principaux postes d'émissions, ainsi que les leviers de réduction via l'éco-conception, l'innovation et l'intégration de critères carbone dans les appels d'offres. Des projets pilotes ont illustré ces démarches, tandis que la feuille de route prévoit qu'à partir de 2026 tous les appels d'offres incluront un critère carbone.

Cette journée a confirmé que la décarbonation n'est pas un objectif supplémentaire mais doit être intégrée dans tous les métiers de CNR, avec des formations et outils adaptés pour accompagner les équipes.

Élaboration du Plan d'Adaptation au Changement Climatique

Depuis l'été 2024, CNR élabore son Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) dans le cadre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, à la demande de l'État. Transmis à la DGEC fin 2025, ce plan vise à devenir un pilier de la stratégie de l'entreprise. Une première phase (2024-2025) a permis d'analyser les risques climatiques à partir d'entretiens avec plus de 50 collaborateurs afin d'identifier les vulnérabilités et les dispositifs de résilience existants selon la méthode OCARA. La seconde phase, terminée fin 2025, a abouti à une première version du plan, intégrant des actions « sans regrets » et une feuille de route pour approfondir l'évaluation des risques majeurs.

À partir de 2026, la mise en œuvre et le suivi des actions d'adaptation seront engagés afin de renforcer progressivement la résilience de CNR et ses filiales face au changement climatique.



308 participants
à des actions de
sensibilisation Numérique
Responsable
Taux de satisfaction
du Webinaire « Tous
acteurs du Numérique
Responsable » : **4,8/5**

ESTIMATION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES 2024						
TYPE DE PRODUCTION	PRODUCTION (GWh)	FACTEUR D'ÉMISSION (g eq CO ₂ /kWh)	ÉMISSIONS DE GES (t eq CO ₂)	AVEC MIX FRANÇAIS (t eq CO ₂)	ÉMISSIONS ÉVITÉES 2025 (t eq CO ₂)	RAPPEL 2024 ÉMISSIONS ÉVITÉES (t eq CO ₂)
Hydraulique (Rhône et hors Rhône)	13180	6	79 082 ¹	684 060	604 978	754 630
Solaire	248	24.09	5 969	12 861	6 891	1798
Éolien	1496	10.33	15 456	77 655	62 199	55 599
TOTAL	14 921		100 435	774 576	674 068	812 027

¹ Pour ce calcul d'émissions de GES, l'ensemble de la production hydraulique est comptabilisé sans tenir compte du caractère « amorti en GES » tel que cela est fait pour le bilan carbone dès la 51^e année d'activité d'une centrale hydroélectrique.

La Politique Numérique Responsable : un engagement éthique et durable

La Politique Numérique Responsable de CNR, vise à promouvoir un usage des technologies à la fois éthique et durable. Notre objectif est de limiter l'empreinte environnementale, la consommation énergétique, et les impacts humains et sanitaires liés au numérique.

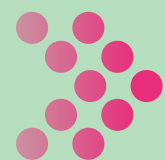
En 2025, diverses actions ont été menées, en vue de réduire l'empreinte des équipements informatiques, de sensibiliser les collaborateurs, et d'intégrer les enjeux RSE aux projets et achats informatiques.

À l'occasion des Semaines Européennes du Développement Durable, l'entreprise a mobilisé ses collaborateurs au travers d'une campagne de recyclage des équipements informatiques inutilisés, et d'un webinaire interactif : « Tous acteurs du Numérique Responsable ».

.....**OBJECTIF 2030**

Réduire de **28 %** les émissions de GES directs et indirects associées à l'énergie (base du bilan des émissions de gaz à effet de serre 2019) et maintenir un taux entre **6 et 7 g eq CO₂ par kWh produit**

→ Au 31 décembre 2025, la réduction d'émissions de GES directs et indirects associées à l'énergie pour CNR était réduite de **13 %** avec une intensité carbone de **6,66 g eq CO₂ par kWh produit**.

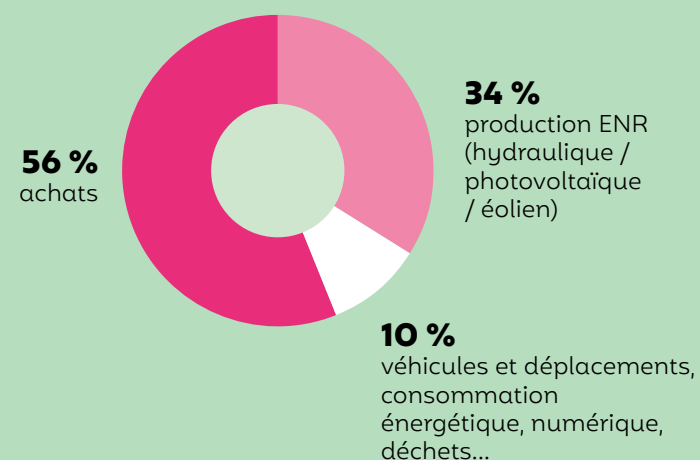


REPÈRES 2025

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

(BEGES /méthode ADEME)

98 981 t CO₂eq*



INTENSITÉ CARBONE

6,6 g CO₂eq* par kWh produit

(versus 52 g intensité carbone de la production électrique française)

RÉDUCTION DES GES (SCOPES 1 & 2)

**- 13 % d'émissions de GES sur les
scopes 1 et 2 du BEGES versus 2019**

ÉMISSIONS ÉVITÉES

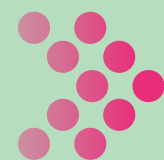
674 068 t CO₂eq*

PUITS DE CARBONE DU DOMAINE CONCÉDÉ DE LA CONCESSION

3,3 Mt de CO₂ stockés

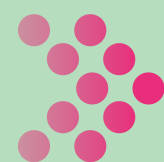
(base 12700 hectares de foncier terrestre)

Mise à jour
des facteurs
d'émissions
sur la base
des ACV CNR
et de la base
empreinte
ADEME 2024



NOS OBJECTIFS 2030

- Réduire de **28 %** les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2 du bilan des émissions de GES versus 2019
- Maintenir un taux entre **6 et 7 g CO₂ eq*** par kWh produit (scopes 1, 2 et 3) – Chiffre en cours de révision



NOS 4 LEVIERS DE DÉCARBONATION à horizon 2030

1

MAÎTRISER L'EMPREINTE CARBONE DU PHOTOVOLTAÏQUE ET DE L'ÉOLIEN

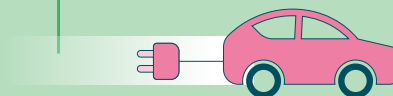
Évaluer l'intensité carbone de nos installations et retenir les projets vertueux les plus compétitifs



3

DÉCARBONER LES DÉPLACEMENTS

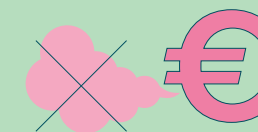
Réduire la consommation de carburants, atteindre 50 % de la flotte électrifiée et optimiser les déplacements



2

DÉCARBONER LES PROJETS ET LES ACHATS

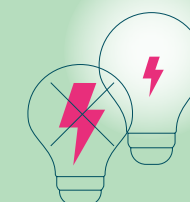
Maîtriser les émissions de GES pour tendre vers l'écoconception de nos projets



4

POURSUIVRE LE PLAN DE SOBRIÉTÉ

Baisser les consommations énergétiques de nos bâtiments tertiaires et industriels



Optimiser la performance environnementale de nos actifs industriels



CNR s'engage à intégrer les enjeux environnementaux dès la phase de conception de ses projets, à travailler à l'optimisation énergétique de ses installations et à améliorer l'évaluation de son impact global lors du choix de ses équipements en procédant notamment à l'analyse du cycle de vie. Elle anticipe les dispositions nécessaires pour prévenir tout risque de pollution.



↑ Aménagement de Gervans (26)

Une démarche d'économie circulaire pour réduire l'impact environnemental du projet ferroviaire de Salaise/Sanne

Dans le cadre du projet d'extension du faisceau ferroviaire de Salaise/Sanne-Sablons, une attention particulière a été portée à la réduction de l'impact environnemental des travaux, notamment à travers le choix des matériaux utilisés.

L'un des principaux enjeux concernait la fourniture des rails, représentant un volume d'environ 3 900 mètres linéaires et un poste important en termes d'utilisation de ressources naturelles et d'énergie dans une filière conventionnelle.

Afin de limiter cet impact, le projet a fait le choix de recourir exclusivement au « rail vert », une solution innovante fondée sur les principes de l'économie circulaire et déjà mise en œuvre par SNCF Réseau sur certains chantiers. Cette approche vise à donner une seconde vie à des matériaux existants plutôt que de recourir à l'extraction et à la production de matière première vierge.

Le principe du rail vert repose sur la valorisation d'anciens rails collectés sur le réseau national, qui sont ensuite recyclés dans une usine spécialisée. Après fusion dans un four électrique, ils sont transformés en semi-produits en acier (blooms), puis reconvertis en rails neufs dans une seconde usine de transformation. Ce circuit industriel permet de limiter l'extraction de ressources naturelles, de réduire les déchets métalliques et de favoriser une production plus responsable.

En s'appuyant sur cette filière de recyclage, le projet contribue à une diminution significative de l'impact environnemental global, en réduisant notamment la consommation de matières premières et les émissions liées aux procédés industriels traditionnels. Selon les estimations du fabricant, cette solution permet d'éviter environ 330 tonnes de CO₂ par rapport à une production classique, soit l'équivalent de plusieurs millions de kilomètres parcourus par des poids lourds.

Une solution innovante au service de l'environnement et de la durabilité des infrastructures

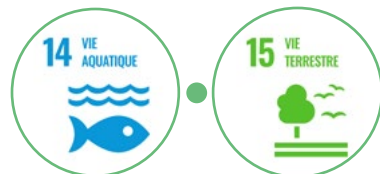
À la suite de dégradations constatées en 2022 et 2023 sur les rails des portiques des usines de Vaugris et Sablons, CNR a engagé des travaux de rénovation des voies de roulement. Ces équipements étant essentiels à la sûreté hydraulique, leur remise en service rapide constituait un enjeu majeur. Dans ce contexte, une attention particulière a été portée au choix de solutions à la fois performantes et respectueuses de l'environnement.

CNR a fait le choix d'une technique innovante de fixation des rails à base de résine. Contrairement aux méthodes traditionnelles reposant sur de nombreux éléments métalliques, cette solution permet de fixer les rails directement dans leur support grâce à une résine spécifique. Ce procédé limite l'utilisation de pièces sujettes à l'usure, à la corrosion ou au remplacement fréquent, réduisant ainsi la consommation de matières premières et la production de déchets.

Au-delà de ses bénéfices environnementaux, cette technologie permet également de réduire significativement les délais de chantier, divisés par plus de deux par rapport à une pose classique, tout en limitant les aléas techniques. Elle contribue aussi à améliorer la sécurité des installations, grâce à des voies de roulement plus compactes et mieux intégrées.

En phase d'exploitation, les avantages sont durables : absence de maintenance lourde, diminution des interventions, réduction des nuisances sonores et des vibrations, ainsi qu'une excellente résistance aux environnements industriels agressifs. Cette solution participe ainsi à allonger la durée de vie des équipements et à limiter leur impact environnemental sur le long terme.

Agir pour la biodiversité



CNR engage avec ses partenaires territoriaux des actions de restauration et de préservation des milieux rhodaniens (renaturation des berges, restauration de zones humides et de chenaux secondaires, construction d'ouvrages de franchissement piscicole...), prend également en compte les espaces terrestres riverains du Rhône et veille à maîtriser son impact sur l'artificialisation des sols.



Lancement de la plus vaste opération de restauration écologique du Rhône au sud de Lyon

Depuis 2000, CNR et ses partenaires mènent sur le Rhône un vaste programme de restauration écologique qui a déjà permis de réhabiliter plus de 120 km de cours d'eau entre la Suisse et la Méditerranée. Le projet mené au sud de Lyon vise à restaurer la dynamique naturelle du fleuve et de ses îlots, reconnecter les milieux alluviaux, recréer des zones humides favorables à la biodiversité et rétablir l'équilibre sédimentaire. Les travaux comprennent notamment le démantèlement d'anciens ouvrages, le creusement de chenaux, la gestion des enrochements et des sédiments ainsi que la plantation de plus de 5 000 arbres et arbustes.

Réalisé sur trois sites (Irigny-Guinet, Ciselande-Jaricot et l'étang Guinet) et conduit en concertation avec les acteurs locaux, ce chantier intègre un suivi spécifique lié à la présence de PFAS dans la Vallée de la Chimie. Prévu jusqu'au début de 2027 avec des phases de travaux adaptées aux cycles écologiques, il est cofinancé par CNR et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et constitue un projet pilote pour la restauration écologique et la gestion sédimentaire du Rhône.

Ouvrages de franchissement piscicole de Beaucaire

Depuis janvier 2025, CNR a débuté la construction d'une passe à poissons sur la rive gauche du seuil de Beaucaire pour faciliter le franchissement des espèces piscicoles, comme l'aloise feinte, l'anguille, la lamproie marine et les poissons rhodaniens d'eau douce. L'ouvrage, constitué

de trois rampes et bassins de repos, permet aux poissons de migrer librement sur 60 km du Rhône en amont du seuil, jusqu'à Caderousse, et sur ses affluents (Gardon, Durance, Ouvèze, Cèze).

La mise en eau, réalisée en novembre après 10 mois de travaux, clôt le programme « Liste 2 » lancé en 2019 sur 9 sites stratégiques et illustre l'engagement de CNR pour la biodiversité et la préservation des milieux naturels. Ce projet, soutenu par l'AERMC, a été mené dans le respect des délais, de la sécurité et de la concertation territoriale sur la gestion de l'eau.

Redynamisation fluviale et continuité piscicole sur la île de la Fronde et le seuil des Molottes

Soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), ce projet vise à restaurer et redynamiser le Vieux-Rhône à Brégnier-Cordon, notamment au niveau de la île de la Fronde et du seuil des Molottes. Les travaux ont permis de rouvrir la île de la Fronde sur 140 m après la suppression d'une prise d'eau en béton, augmentant ainsi le débit et restaurant ses fonctionnalités hydro-écologiques. En parallèle, un bras de contournement naturel du seuil des Molottes a été créé, inspiré du fonctionnement naturel des cours d'eau et prolongé par un bras de liaison vers l'aval.

Ce dispositif, qui complète la passe à poissons existante, constitue le 8^e ouvrage de franchissement piscicole sur les 11 prévus dans le programme et facilite la circulation des espèces. Conçue selon les principes des Solutions fondées sur la Nature et sans recours à des matériaux artificiels, l'opération favorise la création de nouveaux habitats, le rajeunissement de la île, le renforcement des échanges entre l'eau et la nappe et une meilleure résilience des écosystèmes face aux crues et aux sécheresses. L'ensemble contribue ainsi à la biodiversité et à la redynamisation fluviale de ce secteur du Rhône.

62

ouvrages de franchissement piscicoles CNR recensés sur le Rhône en 2025



188 km
de cours d'eau
reconnectés en 2025
(hors affluents)

↑ Le Rhône présente un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité: 87 % du domaine concédé à CNR est situé en zone préservée totalisant 25 532 hectares

Éco-gérer nos déchets



CNR valorise une partie des déchets générés ou récupérés dans le cadre de ses activités, en les dirigeant lorsque cela est possible vers des filières vertueuses de valorisation, voire en favorisant des démarches de réemploi et en encourageant des projets d'économie circulaire.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR			
	Qté 2024	Qté 2025	COMMENTAIRES
Bois de dégrillage	12715,88 t	8569 t	Les bois flottés sont des déchets non dangereux que CNR collecte et gère même s'ils ne sont pas de son fait. Leur quantité varie très sensiblement d'une année sur l'autre en fonction des aléas climatiques (crues). Ils sont valorisés en bois de chauffage, paillage ou valorisation matière.
DND - déchets non dangereux (hors inerte)	1200,99 t	973,07 t	Il s'agit notamment de déchets plastique, papier, métaux, déchets verts...
DD - Déchets dangereux	1907,05 t	2053,60 t	Il s'agit notamment des huiles, des chiffons et emballages souillés, des déchets amiantés, des aérosols, des piles et batteries, des mégots, dont DEEE...
DEEE	9,76 t	6,23 t	Un DEEE, également appelé D3E, désigne tout équipement électrique ou électronique qui ne peut plus être utilisé, qu'il soit ménager ou professionnel.
Mégots de cigarette recyclés	88000 unités	154000 unités	CNR se fait accompagner par l'entreprise CYCLOPE pour collecter et valoriser les mégots de cigarette au sein de son siège social: ils sont valorisés sous forme de combustible utilisé notamment dans la filière des cimenteries - sans relâcher de gaz ou fumée toxique dans l'atmosphère.

RECIF: un nouvel outil centralisé pour la gestion des déchets

Début 2025, CNR a déployé le logiciel RECIF pour la gestion et le suivi centralisés des déchets sur tous les sites de l'entreprise. RECIF permet un pilotage de la gestion des déchets via le prisme de la conformité réglementaire, pour les déchets d'exploitation ou issus des projets, tout en restant simple d'utilisation. L'accès se fait via l'intranet après une formation de 2 heures, avec un support disponible pour les opérateurs. RECIF est d'ores et déjà accessible à la Direction de l'Exploitation pour la gestion et le suivi des déchets issus des installations hydroélectriques de la Vallée, et fait l'objet d'une mise à disposition progressive aux chefs de projets et chargés d'affaires des différentes directions.



↑ Prélèvement dans le cadre de la mission Microplastiques

Mission Microplastiques: résultats de l'étude de la Fondation Tara Océan

Lancée en 2019, la Mission Microplastiques, menée par la Fondation Tara Océan en partenariat avec CNR, avait pour objectif d'analyser la présence et les flux de microplastiques dans 9 grands fleuves européens, dont la Loire, la Seine, le Rhin, l'Elbe, la Tamise, l'Ebre, le Rhône, le Tibre et la Garonne. Cette étude devait permettre de quantifier la densité et la masse des microplastiques, grâce à 2700 échantillons prélevés dans les estuaires et le lit des fleuves, en amont et en aval des premières grandes villes, selon une méthodologie standardisée permettant des comparaisons fiables. En 2025, les résultats de cette Mission ont montré que les microplastiques sont omniprésents dans ces fleuves, souvent sous forme de petits fragments invisibles. Certains restent à la surface, tandis qu'une partie coule et est transportée vers les mers et océans par les courants. Les initiatives de sciences participatives, comme « Plastique à la loupe » avec les écoles, ont confirmé la forte présence de plastiques sur les berges sous forme de macro ou grand microplastiques.



1775 équipements informatiques en fin d'usage CNR donnés à une association du secteur social et solidaire, dont 650 ont pu être réemployés

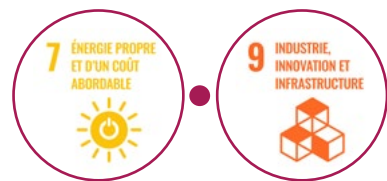
194 agents formés depuis 2021 sur la gestion des déchets, dont 46 en 2025 (5 sessions).



• 2 AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR inscrit son développement dans l'objectif 2030 de la France d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans sa production d'électricité. À travers ses missions, elle contribue à la décarbonation de la vallée du Rhône.

Accélérer notre production d'énergie renouvelable

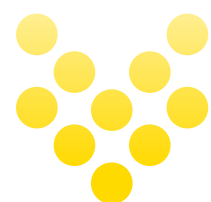


CNR intensifie le déploiement de ses actifs avec des solutions territorialisées pour contribuer à l'indépendance énergétique de la France. Elle ambitionne notamment de solariser la vallée du Rhône, d'étudier et réaliser de nouveaux aménagements hydroélectriques.

Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) de Vallabrègues et centrale de la Sarenne

À Vallabrègues, les travaux de la PCH, engagés en 2021 dans le cadre des Plans 5Rhône, se sont poursuivis en 2025 avec l'installation de la turbine, de l'alternateur et des équipements électriques en vue de l'injection de l'électricité sur le réseau. Les premiers essais sont prévus au premier semestre 2026.

En parallèle, CNR a inauguré le 9 septembre 2025 sa première centrale hydroélectrique de haute chute sur le torrent de la Sarenne, en Isère, située sur les communes de La Garde-en-Oisans, Huez et Le Bourg-d'Oisans. Après trois années de travaux, cette installation de 11 MW, en service depuis janvier 2025, produira environ 36 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 16 000 habitants. Les infrastructures ont été majoritairement enfouies afin de préserver l'environnement montagnard, avec des mesures fortes en faveur de la biodiversité, dont une passe à poissons et des actions de re-végétalisation.

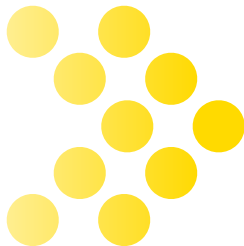
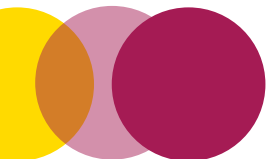


4189 MW

de production d'électricité soit une production équivalente à la consommation énergétique de 6 millions de Français

→ Travaux de la PCH de Vallabrègues (30)





Réaffectation des sommes de Rhônenergia vers des investissements durables en Vallée du Rhône

Suite à la décision prise en 2024 par l'État de ne pas poursuivre le projet de construction d'un nouvel aménagement hydroélectrique sur le Rhône (Rhônenergia), un courrier daté du 24 décembre de l'État a validé la réaffectation intégrale des sommes initiales du projet, vers des initiatives d'investissements durables en vallée du Rhône. Cette décision marque le lancement d'une phase d'études approfondies de 18 mois destinée à identifier les projets les plus prometteurs.

Conformément aux dispositions de la Loi Aménagement du Rhône, CNR avait proposé que l'ensemble des 297,5 millions d'euros soit réinvesti dans des projets créateurs de valeur, à la fois pour les territoires et pour la concession.

Une part majeure, soit 249,5 millions d'euros, sera consacrée à l'étude de projets énergétiques. Ces travaux viseront notamment à augmenter la production du barrage-centrale de Génissiat, en explorant des options telles que l'élévation de la cote d'exploitation ou l'ajout d'une unité hydroélectrique supplémentaire. Des batteries de stockage seront également envisagées sur certains aménagements hydroélectriques afin de renforcer leur flexibilité, contribuer à l'équilibre du réseau électrique et réduire l'exposition aux prix négatifs du marché. Par ailleurs, un programme d'étude de petites stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) connectées au Rhône permettra de déterminer si la vallée peut accueillir ce type d'installations, qui offriraient à la fois une flexibilité électrique supplémentaire et des réserves d'eau mobilisables pour l'irrigation ou la lutte contre les incendies.

●●●●● OBJECTIF 2030

Augmenter de **1200 MW** la capacité installée eau-vent-soleil

➔ **Plus de 189 MW** de puissance installée en 2025

Plaidoyer pour les énergies renouvelables en image

Consciente des enjeux stratégiques liés à la transition énergétique, CNR a réaffirmé l'importance de poursuivre le développement des énergies renouvelables. Pour sensibiliser les collaborateurs et le grand public à ces enjeux, une série vidéo en cinq épisodes a été lancée fin 2025. Intitulée « Développer les énergies renouvelables, une nécessité pour la France », cette série explique les fondamentaux des énergies propres et aborde les enjeux de décarbonation et de souveraineté du mix énergétique français. Cette campagne est également soutenue et relayée par le Syndicat des Énergies Renouvelables, qui se joint à CNR dans cette initiative de plaidoyer pour un avenir énergétique durable.

Nouveaux aménagements éoliens et solaires

Solarhona a lancé une cinquantaine de chantiers de centrales solaires en 2025 pour plus de 90 MWc au total. Parmi eux : les toitures des collèges des Bouches-du-Rhône, les toitures de l'entreprise ARCELOR au port de Lyon, des ombrières à Pusignan.

Du côté de Vensolair, deux parcs éoliens et deux parcs photovoltaïques sont en construction pour une puissance totale de 64 MW. Plusieurs parcs ont été inaugurés en 2025 et de nombreux partenariats ont été impulsés ou consolidés.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE		
	PRODUCTION 2025 EN TWH	AMÉNAGEMENTS ACTIFS FIN 2025
Hydroélectrique (centrales + PCH + groupes de restitution aux barrages)	13,3	49
Éolien	1,5	69
Solaire	0,2	71
TOTAL	15	189

Innover pour répondre aux défis de la transition écologique



CNR innove dans les énergies du futur (hydrogène vert, photovoltaïque linéaire, vertical et flottant, énergie osmotique, etc.) et explore des solutions pour pallier l'intermittence des énergies issues de l'eau, du soleil et du vent (stockage, pilotage de la production, etc.). Elle mobilise la créativité de ses équipes et travaille au sein de réseaux d'innovation.

OPHELIA, le photovoltaïque linéaire en courant continu moyenne tension

Mené en partenariat avec Nexans, Schneider Electric, SNCF et SuperGrid Institute, le projet OPHELIA vise une double ambition : valoriser les fonciers linéaires le long d'infrastructures existantes et limiter les pertes électriques liées à la longueur des câbles grâce au développement d'une solution en courant continu moyenne tension (MVDC), en remplacement du courant alternatif. Après la phase de conception, le chantier a démarré en janvier 2025 avec l'installation de 30 ombrières sur 900 mètres au-dessus de la vélo route ViaRhôna. D'une puissance installée de 1 MWc, le démonstrateur a vu la pose des postes de transformation et de livraison en mars 2025. Les phases d'intégration et de tests réalisées aux 2^e et 3^e trimestres 2025 ont permis une mise en service en septembre. L'expérimentation se poursuivra jusqu'en 2028.

30

ombrières mises en service au-dessus de la ViaRhôna à Caderousse

OSMOSE, le démonstrateur d'énergie osmotique

Porté par CNR et Sweetch Energy, le projet OSMOSE développe une technologie innovante de production d'électricité à partir de l'osmose, exploitant la rencontre entre eau douce et eau salée dans le delta du Rhône. L'innovation repose sur des membranes de nouvelle génération, capables de capter jusqu'à 20 fois plus d'énergie que les technologies antérieures, avec des coûts potentiellement divisés par dix. Installé à l'écluse de Barcarin, le démonstrateur affiche une puissance d'environ 50 kW. Une première mise sous tension a été effectuée à l'été 2024, et de nouveaux modules ont été installés fin 2025 afin d'atteindre une phase finale d'essais en 2026, destinée à valider les performances et le rendement de la technologie. En cas de résultats concluants, une phase de pré-industrialisation pourra être engagée.



↑ Démonstrateur d'énergie osmotique à Port-Saint-Louis du Rhône (13)

●●●●● OBJECTIF 2030

Installer **200 MW** de batteries et 2 démonstrateurs d'hydrogène renouvelable

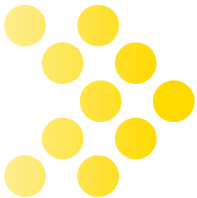
Résultats de l'enquête « l'intelligence artificielle et vous »

Entre juillet et octobre, CNR a mené une enquête pour mieux comprendre les perceptions, usages et attentes des collaborateurs vis-à-vis de l'IA. Dans le cadre de la mission « Tous IA » et du plan triennal piloté par la Direction Stratégie, Transformation, Performance, Innovation (DSTPI), cette démarche vise à favoriser l'acculturation à l'IA et à construire une stratégie au service de la performance. Les résultats montrent un équilibre entre curiosité et expérimentation, et vigilance et besoin de repères pour adopter l'IA en toute confiance. Ils alimentent directement la stratégie IA, avec des actions prévues telles que des sessions d'acculturation début 2026, la définition de principes d'utilisation et l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle, contribuant à une adoption responsable et performante de l'IA au sein de CNR.

Prix Innov'Action : 10 ans d'innovation collective

Le 9 décembre, CNR a célébré les 10 ans des Prix Innov'Action lors d'une cérémonie réunissant le Directoire, des jurys internes et externes, les correspondants innovation et, pour la première fois, des représentants d'entreprises partenaires. Depuis une décennie, près de 500 innovations ont été développées grâce à l'engagement de plus de 600 collaboratrices et collaborateurs, illustrant le rôle moteur de l'innovation dans la transformation et la performance durable de l'entreprise. Dans une démarche solidaire, les lauréats ont reversé leur dotation à trois associations à fort impact: SOLAAL Auvergne-Rhône-Alpes, engagée contre le gaspillage alimentaire, Naturama, dédiée à la préservation de la biodiversité, et les Bureaux du Cœur, qui proposent des solutions d'hébergement temporaire. Organisée en format hybride et enrichie par des stands thématiques, cette édition anniversaire rappelle que les Prix Innov'Action constituent une étape d'un processus continu d'amélioration, de diffusion et de répliation des initiatives créatrices de valeur, accompagnées dans la durée afin d'en maximiser l'impact.

LAURÉATS DU CONCOURS INNOV'ACTION 2025	
68 dossiers déposés dont 56 sur des innovations du quotidien	
Prix sécurité	Chaise d'évacuation pour PMR ou blessés en cas d'urgence
Prix de la performance	Dragage de la prise d'eau de la vidange de fond de Génissiat par le robot LIZIE et fixation de rails de voies de roulement à la résine
Prix RSE	Utilisation du rail vert au service de la réduction de l'impact carbone
Prix de la répliation	Remplacement des parafoudres HTB de l'usine hydroélectrique de Bourg-lès-Valence
Prix du public	Centre d'impression 3D pour la production de pièces destinées aux modèles physiques



10 ans
d'Innov'action :
600 contributions
et 500 innovations

Encourager les modes de transports alternatifs



Pour faire de la vallée du Rhône un corridor bas-carbone, CNR soutient l'évolution des schémas de transports terrestres et fluviaux (développement des voies cyclables, motorisations propres des bateaux, bornes électriques de recharge et de branchement à quai), et encourage le report modal du transport de marchandises vers le fleuve et le ferroviaire.

Renforcement du faisceau ferroviaire du site industriel et portuaire de Salaise-Sablons INSPIRA

Le Site Industriel et Portuaire (SIP) de Salaise-Sablons (Isère) s'inscrit dans un projet territorial plus large, la Zone Industriale-Portuaire (ZIP) INSPIRA, qui couvre près de 340 ha, dont 100 ha pour le SIP CNR. Ce site bénéficie d'une situation géographique privilégiée, reliant les infrastructures de transport fluvial, ferroviaire et routier sur l'axe MeRs et est parmi les 55 sites labellisés « sites clés en main France 2030 » pour l'implantation d'entreprises.

Pour développer les liaisons multimodales sur le site, un renforcement ferroviaire est nécessaire. Il implique des travaux partagés par SNCF Réseau sur le Réseau Ferré National (RFN) et par CNR sur l'Installation Terminale Embranchée (ITE), notamment le faisceau ferroviaire du site.

Le projet prévoit plusieurs interventions: la création d'une voie ferrée de 1050 m pour accueillir des trains longs, un raccordement à la ligne Paris / Lyon / Marseille par le sud, quatre voies de garage supplémentaires, l'électrification du faisceau et la construction d'un local régulateur.



Site industriel et portuaire de Salaise-Sablons (38)

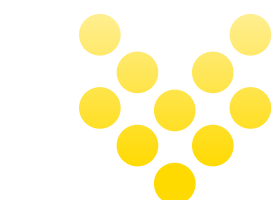
Accompagnement au transfert de cale et au verdissement de la flotte

Le bassin Rhône-Saône est qualifié de « fermé » car il n'est pas connecté au réseau fluvial européen à grand gabarit. L'accroissement de la flotte dépend donc essentiellement de l'importation de bateaux, principalement depuis la Belgique et les Pays-Bas, ce qui signifie un transfert maritime coûteux (entre 200 000 à 300 000 € par unité).

La capacité d'emport totale sur le Rhône, composée du nombre de bateaux et de leur tonnage, a suivi l'évolution des trafics. Elle est donc marquée par une baisse depuis une dizaine d'années. Afin d'encourager la reprise des flux et la réactivité des transporteurs à l'évolution de la demande, par une réserve de capacité, il est nécessaire de soutenir le transfert de nouvelles unités sur le Rhône.

À ce titre, CNR a mis en place un dispositif d'aide à l'import de bateau sur le fleuve, le cofinancement étant conditionné au maintien de l'unité en exploitation pendant 7 ans et à la participation à la dynamique de verdissement de la flotte.

Par ailleurs, la transition énergétique du transport fluvial de fret est un enjeu majeur, les coûts d'investissement étant élevés avec peu de solutions éprouvées disponibles. CNR est donc contributeur au Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI) de la flotte de VNF, avec une capacité d'abondement financier complémentaire à celui de VNF et des autres partenaires, pour les dossiers liés au verdissement des bateaux (retrofit ou nouvelles unités). Ces deux mécanismes sont valorisés dans le Plan 5Rhône.



+ 8,95 %
de hausse du trafic
fluvial sur le Rhône
en 2025 avec
3,66 Mt de marchan-
dis transportées

Accompagnement des sous-concessionnaires des ports publics

Les sous-concessions des ports publics d'Arles, Portes-lès-Valence et Salaise-Sablons, ainsi que des terminaux à conteneurs du Port de Lyon, ont été renouvelées en 2025. Jusqu'ici, la gestion des trois ports publics était assurée par les CCI locales, tandis que Lyon Terminal, une filiale de CNR à 64 %, assurait la gestion des terminaux à conteneurs lyonnais.

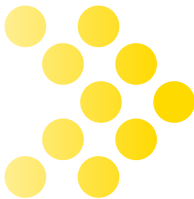
Les nouveaux sous-concessionnaires prévoient d'importants investissements pour moderniser les sites (infrastructures, équipements, superstructures) et développer les trafics.

Les investissements projetés sur l'ensemble des 4 sites représentent plus de 85 M€ répartis comme suit : Lyon → 58 M€, Salaise → 7,9 M€, Portes-lès-Valence → 9,6 M€ et Arles → 10 M€.

À Lyon, ces investissements permettront notamment de regrouper l'activité de manutention sur le Terminal 2 et de créer une extension de 3,3 hectares desservie par deux nouvelles voies ferrées.

Des objectifs ambitieux pour le développement de la manutention fluviale et ferroviaire ont été intégrés aux contrats. CNR soutient ces investissements, à hauteur de 14 M€ dans le cadre des Plans 5Rhône.

La sous-concession des terminaux à conteneurs du Port de Lyon a été confiée au consortium Lyon Rhône Terminal, regroupant CMA CGM, la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, la CCI Aix-Marseille Provence et la Banque des Territoires.



64 837

conteneurs EVP transportés sur le Rhône

Des objectifs contractuels ambitieux ont été fixés pour accompagner le mouvement de décarbonation de la logistique, la dynamisation du fret multimodal et la réindustrialisation des territoires de l'axe MeRs (Méditerranée-Rhône-Saône) : atteindre 120 000 conteneurs fluviaux et 80 000 conteneurs ferroviaires par an d'ici 2032.

Les sous-concessions des ports publics de la vallée du Rhône opèrent également un changement de gouvernance :

- À Salaise et Portes les Valence, il s'agit d'un groupement unique mené par le Groupe Rhenus avec les CCI Nord Isère et Drôme ainsi que les CCI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- À Arles, il s'agit d'un groupement composé de la CCI Pays d'Arles, de NGE Concessions, de la Banque des Territoires, de la Caisse d'Épargne et du groupe Sogestran.

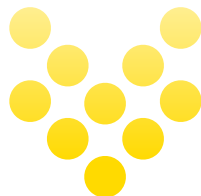
TRANSPORT FLUVIAL			
FRET	2024	2025	ÉVOLUTION
Tonnage transporté	3360	3661	+ 8,95 %
Flux (tonnes x km)	787	816	+ 3,67 %
Nombre de conteneurs EVP	60 663	64 837	+ 6,78 %
Nombre d'éclusages	80 754	82 019	+ 1,57 %
TGIN - Temps global d'interruption de la navigation	166h03	202h33	
TOURISME	2024	2025	ÉVOLUTION
Bateaux de plaisance éclusés	8 669	7 658	- 11,66 %
Bateaux de croisière éclusés	14 930	15 508	+ 3,87 %
Passagers transportés	196 615	207 908	+ 5,74 %



↑ Déchargement au Port de Lyon (69)

ZOOM SUR LA RÉAFFECTATION DES SOMMES DE RHONERGIA EN FAVEUR DU TRANSPORT FLUVIAL

Quinze millions d'euros seront consacrés à l'étude du renforcement des interconnexions entre le fleuve et le rail sur le site industrialo-portuaire de Loire-sur-Rhône, avec un focus sur l'amélioration de la desserte ferroviaire. Les projets énergétiques et de report modal retenus par l'État à l'issue des études de faisabilité seront intégrés au plan de travaux supplémentaires (PTS) du contrat de concession.



115
véhicules
électriques

Encourager la mobilité durable chez CNR

L'équipe RSE a lancé au premier trimestre 2025 un nouvel espace intranet consacré à la mobilité durable afin d'accompagner les collaborateurs dans l'évolution de leurs pratiques de déplacement. Cet espace propose des informations pratiques pour organiser ses déplacements, découvrir les dispositifs mis en place par l'entreprise (covoiturage et transports en commun) et encourager l'usage de mobilités actives telles que la marche et le vélo.

CNR a renouvelé sa participation aux défis « Mai à vélo » et « Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes » en juin 2025. Les 2 sites basés à Lyon sont également labellisés Employeur Pro-Vélo niveau OR. À travers ces initiatives, CNR réaffirme son engagement en faveur de la transition écologique, de la maîtrise de son empreinte carbone et du développement de pratiques de mobilité plus durables.



↑ Bornes de recharges au siège social (69)

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGES RAPIDES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VALLÉE DU RHÔNE)		
BILAN	2024	2025
Nombre de bornes	55	55
Nombre de recharges réalisées	22 374	21 226
Consommation délivrée MWh	472	436
Moyenne KWh/recharge	21.1	20.5
Équivalent km (hypothèse : 180 Wh/km)	2 623 949	2 422 222
Tonnes de CO ₂ évitées en direct (hypothèse : 180 Wh/km)	472	291

DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGES SUR LES SITES CNR		
	2024	2025
Nombre de prises en service	170	170
Nombre de bornes en service	86	86
Nombre de charges	18 184	23 070
Consommation totale (MWh)	431	488
Moyenne par recharge (kWh)	23.7	21.2
tCO ₂ évité	431	325

PLAN DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISE		
Abonnements PDE	2024	2025
Abonnement TCL : favoriser l'utilisation des transports en commun à travers un accord conclu avec le SYTRAL pour réduire les abonnements city pass (contrepartie : ne pas stationner plus de 5 jours par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise).	96	92
Abonnement SNCF : encourager les salariés qui se déplacent en train, sur le trajet domicile/travail CNR octroie une subvention de 70 % du montant de l'abonnement SNCF (contrepartie : ne pas stationner plus de 5 jours par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise).	29	29
Abonnement combiné SNCF/TCL	31	26
Formule VELO : proposer un kit vélo et la possibilité d'effectuer une révision/ an du vélo (contrepartie : ne pas stationner plus de 5 jours par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise durant au moins six mois). Cet engagement peut être renouvelé. Kit vélo : carnet mensuel de 10 tickets TCL et équipements valable 4 ans (gilet fluorescent, pèlerine, casque et un sac à dos)	168	152
Abonnement combiné SNCF/VELO	17	10
Abonnement combiné TCL/VELO	11	7
TOTAL	352	316



Communiquer sur les enjeux de la transition écologique



Témoin des problématiques du dérèglement climatique, de la perte de biodiversité et de la raréfaction de la ressource en eau, CNR invite chacun à agir pour rendre le monde plus durable à travers un dispositif de communication élargi (accueil du public et de groupes scolaires sur les sites industriels, plateforme de ressource pédagogique, salons professionnels, réseaux sociaux...).

Tourisme industriel et sensibilisation aux énergies renouvelables

Les sites de Génissiat et Bollène, ouverts au public depuis 2018 et 2019, ont rouvert en juin 2025 avec des mesures de sécurité renforcées pour assurer la protection des visiteurs et des infrastructures et permettre une découverte des aménagements du Rhône. Dans le cadre des Rencontres Nationales de la Visite d'Entreprise qui ont eu lieu à Lyon début décembre, CNR a ouvert ses sites de Pierre-Bénite et du CESAME, proposant des visites immersives, ateliers pratiques et tables rondes pour valoriser son savoir-faire et démontrer concrètement les missions de l'entreprise. Parallèlement, les Ateliers de l'énergie, créés en 2020 pour initier les élèves de CM1-CM2 aux énergies renouvelables, utilisent des maquettes de turbines, d'éoliennes et de panneaux solaires pour un apprentissage ludique et interactif. En 2025, CNR a renouvelé son partenariat avec l'association Unis-Cité afin de permettre aux jeunes en service civique de sensibiliser à leur tour les enfants sur les énergies avec un focus sur les énergies renouvelables.

« Le Sang du Glacier » : création itinérante de l'Opéra de Lyon en vallée du Rhône

Cette œuvre lyrique contemporaine de l'Opéra de Lyon, pour laquelle CNR est partenaire, explore une thématique écologique majeure : l'impact du changement climatique sur glaciers et fleuves, illustré par la prolifération d'algues rouges pouvant contaminer les eaux. Son originalité réside dans son itinérance le long de la vallée du Rhône pour toucher un public souvent éloigné de l'offre culturelle. En 2025, le camion-opéra (100 places) a fait escale à Bourg-lès-Valence, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Vernaion.

3 359 visiteurs
entre juin et décembre
au sein des centrales
de Génissiat et Bollène



↑ Stand CNR au salon Business Hydro de Grenoble (38)

4 participations
à des tables rondes
au salon Business
Hydro de Grenoble
qui a accueilli
+ de **2 000 visiteurs**

Participation de CNR à des salons et colloques

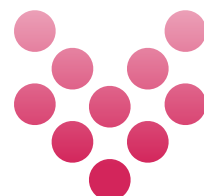
En 2025, CNR a été présente aux Assises Nationales du Fleuve à Strasbourg et au salon Business HYDRO à Grenoble. Lors des Assises, ses représentants ont présenté les enjeux liés à l'eau, à l'énergie, aux transports massifiés et à la gouvernance des fleuves, en soulignant le rôle de l'hydroélectricité et du transport fluvial dans la décarbonation et le développement économique. Au salon Business HYDRO, CNR a participé à plusieurs tables rondes sur l'économie régénérative, l'éco-conception et la maintenance hydroélectrique, tout en rejoignant avec EDF, la chaire Medelia dont l'objectif est de prolonger la durée de vie des ouvrages hydromécaniques grâce à des approches scientifiques innovantes, économes et responsables. Ces participations ont permis à CNR de renforcer sa visibilité, d'échanger avec les acteurs de la filière et de valoriser ses actions pour l'eau, l'énergie et les transports durables.



● 3 Accompagner le développement des territoires

Aménageur des territoires, CNR s'engage à travers ses projets et ses investissements à participer au développement économique régional, à collaborer et concerter avec ses parties prenantes (collectivités locales, prestataires, fournisseurs, agriculteurs, etc.) au bénéfice d'un dynamisme local et durable.

Favoriser l'emploi local



CNR génère de par son activité un très fort impact territorial en soutenant 20 000 emplois sur les territoires en France et en particulier ceux traversés par le Rhône. Elle contribue à l'émergence de nouvelles filières et compétences ainsi qu'à la pérennisation des emplois industriels dans la vallée du Rhône.

CNR évalue son empreinte socio-économique en utilisant un modèle de macroéconomie (Local Foot Print de la société Utopies) qui analyse ses flux monétaires injectés dans l'économie française, à savoir les salaires versés à ses équipes, les achats auprès de ses fournisseurs, les taxes et les impôts en direction de l'Etat, et les bénéfices générés par l'entreprise. Cette méthode permet de quantifier les emplois directs, indirects et induits, confirmant le rôle de l'entreprise comme moteur de l'économie nationale et régionale.

L'impact de CNR repose sur plusieurs piliers : ses missions d'hydraulicien dans la vallée du Rhône, ses projets de territoire via des plans dédiés, la gestion de ses sites industriels et portuaires, ainsi que le développement de ses filiales spécialisées dans l'éolien et le photovoltaïque. L'activité globale génère un effet d'entraînement majeur, où chaque poste ou mission au sein des entités de CNR soutient la création d'une multitude d'emplois supplémentaires dans d'autres secteurs d'activité.

Sur le plan géographique, les retombées de ces activités sont particulièrement marquées dans les régions traversées par le fleuve Rhône, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes et Région Sud. Les secteurs qui profitent le plus de cette dynamique sont l'électricité par les emplois directs des salariés de CNR, le bâtiment et les travaux publics par les emplois indirects liés aux achats, le transport et la logistique par les emplois indirects des industriels implantés sur les sites industriels et portuaires, la santé, l'éducation et le social par les emplois induits par les dépenses publiques liées à l'ensemble des recettes ou redevances auprès des acteurs publics.



CNR s'inscrit dans une vision de long terme et engage une démarche prospective pour anticiper les évolutions de ses métiers et la croissance de ses filiales, avec l'ambition de pérenniser son soutien à l'emploi sur le territoire national à l'horizon de la fin de la décennie.

●●●●● OBJECTIF 2030

Maintenir près de 20 000 emplois soutenus en France par l'activité de CNR et de ses filiales

Se conduire en acheteur responsable



15 consultations ont été lancées en 2025 avec un critère carbone / RSE: 1 avec un critère RSE global, 3 sur la gestion des déchets et risque de pollution sol/eau, 7 avec un critère carbone, et 4 sur optimisation des schémas logistiques (transport)

CNR privilégie les achats sur le territoire national et local, voire auprès du secteur protégé, et cherche à associer ses fournisseurs à ses engagements dans le développement durable.

Politique achats responsables

La dynamique de travail lancée en 2024 s'est poursuivie en 2025 avec une démarche de systématisation des critères carbone dans les consultations, avec une stratégie de mieux disance dans l'attribution des marchés. Il s'agit en effet de mieux cadrer la recevabilité, et de mettre en place une approche critères RSE/Environnement, permettant d'être en conformité avec la commande publique. Sur nos 2500 fournisseurs, 9 % de nos fournisseurs représentent 80 % de nos achats aussi il s'agit de les sensibiliser et leur indiquer l'importance pour CNR d'intégrer ces engagements dans leur chaîne de valeur. Ces points sont systématiquement abordés lors des rencontres annuelles stratégiques.

Suite à un travail de cartographie sur 20 marchés de fournitures importants signés en 2025 qui représentent un peu plus de 6 millions d'euros, il s'avère que l'origine des approvisionnements est à 89 % européenne.

L'étude d'empreinte socio-économique réalisée en 2025 a indiqué que 96 % des achats étaient effectués en France, par ce chiffre CNR et ses filiales s'affirment comme une véritable locomotive économique pour le territoire national.



↑ Panneaux solaire à Le Pouzin (07)

●●●●● OBJECTIF 2030

Appliquer des **critères RSE et environnementaux** dans les appels d'offres dès l'été 2026 (obligation réglementaires) et garantir **80 %** d'achats de CNR et de ses filiales en France

→ En 2025, un **outil en cours d'expérimentation** a été mis en place pour une application à l'été 2026 (obligation réglementaire) et **96 %** d'achats de CNR et de ses filiales ont été effectués en France (Étude empreinte socio-économique-chiffre 2024)

Soutenir la mutation des pratiques agricoles



CNR est un acteur impliqué dans le financement de projets en faveur de l'agriculture durable du sillon rhodanien. Elle accompagne les agriculteurs dans la transformation de leurs pratiques. Il s'agit de répondre aux besoins des cultures sans sursolliciter les capacités du fleuve et de contribuer ainsi à préserver la ressource en eau, la souveraineté alimentaire, la biodiversité, la santé publique et le paysage rhodanien.



**TERRES
DE TRANSITION
AGROÉCOLOGIQUE**
Mobilisez-vous !



Appel à projet 2025 « Terres de transition agroécologique »

En septembre, CNR a lancé l'appel à projet « Terres de transition agroécologique » pour soutenir les agriculteurs du sillon rhodanien dans la transition vers une agriculture durable, résiliente et respectueuse de l'environnement. L'objectif est de favoriser l'adaptation au changement climatique, la préservation de l'eau et de la biodiversité. Les projets doivent être portés par des collectifs agricoles structurés (communes, EPCI, associations agricoles, chambres d'agriculture, instituts techniques...) avec un animateur salarié.

Les essais agricoles doivent progresser vers des pratiques systématiques sur une part significative de la surface agricole utile (SAU). Les dossiers ont été déposés jusqu'en janvier 2026, et les projets pourront démarrer à partir de juin 2026. Cet appel à projet vise à encourager l'innovation agroécologique et à renforcer la résilience des exploitations dans la vallée du Rhône.

Atelier sur le Kernza en Isère : vers une filière agroécologique innovante

Début juin, à Saint-Marcel-Bel-Accueil (Isère), une vingtaine d'acteurs européens – agriculteurs, chercheurs, transformateurs et institutionnels – se sont réunis pour explorer le potentiel du Kernza, première céréale pérenne commercialisée en Amérique du Nord et en expérimentation en Europe.

15 projets ont été lauréats du premier appel à projets 2023 « Ensemble, accompagnons la transition de l'agriculture en vallée du Rhône » et **19 dossiers déposés** dans le cadre du second appel à projet « Terre de transition agricole ».

Organisé par l'ISARA avec le soutien de CNR dans le cadre du Plan 5Rhône, l'atelier a combiné visites de parcelles expérimentales, démonstrations de transformation (pâtes, bière, farine) et tables thématiques sur la production, la transformation et le soutien public. Les échanges ont permis d'identifier des besoins concrets, des défis technologiques et des leviers politiques pour structurer une filière européenne durable et résiliente.

Tech&Bio 2025 : un rendez-vous clé pour promouvoir une agriculture durable

CNR a participé pour la sixième fois à la 10^e édition organisée à Bourg-lès-Valence. Dédié à l'agriculture biologique et aux techniques alternatives, cet événement biennal rassemble agriculteurs, experts et décideurs autour de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Un stand CNR a permis de valoriser ses missions dans le domaine agricole et de présenter les solutions d'agrivoltaïsme au service des exploitants. Ces deux journées ont été l'occasion de nombreux échanges avec les partenaires et visiteurs intéressés par ces démarches d'accompagnement au service de la transition agricole. CNR était également partenaire du prix des « Éclaireurs », qui récompense des agriculteurs bio engagés dans des pratiques innovantes contribuant à la transformation durable de l'agriculture. Enfin, une conférence a été consacrée au démonstrateur agrivoltaïque de Dardilly, illustrant les expérimentations menées par CNR pour développer les « parcelles du futur ».

●●●●● OBJECTIF 2030

Atteindre **10 000 hectares** accompagnés dans des pratiques d'agriculture adaptées au changement climatique au regard des projets portés par le monde agricole

→ Fin 2025, CNR a conventionné, à travers ses plans 5 Rhône, auprès de plusieurs agriculteurs pour une surface atteignant **4 407 hectares** afin d'adapter leurs pratiques agricoles au changement climatique.

Construire avec nos parties prenantes des projets durables



CNR favorise l'acceptabilité sociétale de ses activités par une écoute active, un dialogue régulier et des concertations adaptées, élargies à l'ensemble de ses parties prenantes. Elle se fonde sur l'intelligence collective et privilégie les projets à fort bénéfice économique, sociétal et social pour les territoires.

Plans 5 Rhône

Le bilan à mi-parcours du 1^{er} Plan 5 Rhône (PR5) 2022-2027 met en évidence un engagement marqué en faveur de la revitalisation écologique et du soutien aux communautés locales. Au-delà de l'aspect financier, le programme a permis de concrétiser des centaines de projets, majoritairement portés par des acteurs territoriaux, contribuant ainsi au maintien de l'emploi local et à la création de valeur dans les territoires rhodaniens. L'action s'est notamment distinguée par la restauration de milieux aquatiques fragiles, tels que les îles et les zones humides, indispensables à la préservation de la biodiversité. Les partenaires soulignent également une relation de confiance fondée sur la proximité et le partage d'expertise, tandis que des projets démonstrateurs expérimentent déjà des solutions énergétiques innovantes pour décarboner durablement la vallée.

Le deuxième Plan 5 Rhône (P5R) 2027-2032, dont une première version du métaplan a été réalisée en 2025 en s'appuyant sur des interviews et des questionnaires de satisfaction du P5R1 réalisés auprès des parties prenantes, renforce cette ambition responsable en plaçant la préservation de la ressource en eau et la résilience climatique au cœur des priorités stratégiques. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des territoires, avec un appui spécifique à l'émergence de projets dans les petites communes, souvent moins dotées en moyens pour conduire leur transition écologique.



↑ ViaRhôna à Massignieu-de-Rives (01)

L'accompagnement du monde agricole s'intensifie afin de favoriser l'adoption de modèles agroécologiques plus sobres et respectueux des sols, tandis que la navigation se concentre davantage sur le fret massif pour accélérer le report modal. En intégrant plus largement les principes de l'économie circulaire et la lutte contre les pollutions, ce nouveau plan réaffirme la volonté de concilier activités humaines avec préservation du vivant.



● ZOOM SUR LA RÉAFFECTATION DES SOMMES DE RHONERGIA POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

33 millions d'euros seront réaffectés aux Plans 5Rhône pour soutenir différents projets liés à l'agriculture et au développement territorial. Il s'agira notamment de moderniser les réseaux d'irrigation pour accompagner les agriculteurs face aux tensions sur la ressource en eau, de valoriser des friches situées à proximité des zones industrielo-portuaires afin de favoriser la réindustrialisation le long du Rhône, et de renforcer les infrastructures fluviales à quai pour encourager les entreprises à utiliser la voie d'eau.

91 projets CNR
et **394 projets**
de tiers accompagnés
à mi-parcours
du 1^{er} Plan 5Rhône



150 partenariats
portés par le Comité
Mécénat et Partenariat
pour l'année 2025

Dialogue territorial

Depuis 2020, CNR a mis en place différentes démarches locales de concertation (visites de terrain, ateliers, réunions publiques) destinées à caractériser l'utilité sociale de plusieurs projets de restauration écologique du Rhône sur les sites de Pierre-Bénite, Chambon et Cruas/Saulce-sur-Rhône. Ces démarches donnent la parole et associent pleinement les usagers et riverains intéressés. Courant 2025 c'est une enquête de terrain auprès de riverains, usagers et visiteurs des sites de Pierre-Bénite et de la lône du Chambon qui a été conduite.

L'objectif de l'approche est de préciser et suivre dans le temps les effets et impacts sociaux des travaux de restauration physique concernant le Rhône à l'échelle de sites restaurés. La démarche s'attache à analyser leurs conséquences sur les pratiques sociales en termes de fréquentation et d'usages, ainsi que sur les perceptions, les attachements et les représentations sociales de ces parties prenantes.

En 2025, l'association « Initiatives pour l'avenir des grands fleuves » (IAGF) dont CNR est membre fondateur, favorise le partage des connaissances et le dialogue entre acteurs du Rhône.

À ce titre, l'association a animé en 2025 des temps de dialogue entre acteurs locaux, scientifiques et institutionnels autour des usages de l'eau, de la biodiversité et des territoires, par exemple lors du Festival « Entre Rhône et Saône », lors du Festival « de la Camargue et du delta du Rhône », lors de la conférence scientifique « IS RIVERS ».

IAGF a également animé des ateliers de sensibilisation auprès d'étudiants et d'acteurs du territoire (Science Po Lyon, Métropole de Lyon, ILERI, banques et assurances etc...), à travers la Fresque des Fleuves.

Au niveau international, IAGF a participé au sommet des Océans à Nice UNOC en juin 2025, à la COP30 à Belém (Brésil) en novembre 2025, à un workshop à l'UNECE à Genève.

Mécénat et partenariat

Solidarité

Fin avril, CNR a organisé la journée « Rêv'Elle ton entreprise » avec l'association Rêv'Elles, accueillant treize jeunes filles pour découvrir l'entreprise, participer à des simulations d'entretiens et à des ateliers métiers, favorisant l'orientation professionnelle.

CNR a renouvelé pour trois ans son mécénat avec Solidarité Paysans (Rhône-Alpes, Gard, Provence-Alpes), permettant un accompagnement personnalisé à 252 exploitants agricoles et leurs familles, renforçant son soutien aux agriculteurs en difficulté.

Depuis plus de 20 ans, CNR soutient la Fédération Française des Banques Alimentaires face à la précarité et une collecte en novembre a permis de réunir 366 kg de denrées au siège social.

Enfin, CNR a reconduit sa participation au « Noël Solidaire » avec l'association Les Suricates aux côtés de 320 entreprises de la métropole lyonnaise, contribuant à plus de 318 000 dons reversés à 13 associations caritatives au profit de familles vulnérables.



● ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC LES BANQUES ALIMENTAIRES

Depuis plus de 15 ans, CNR soutien les actions des Banques Alimentaires (BA) auprès des plus démunis.

En 2025, grâce à la contribution financière de CNR de nombreuses actions ont été réalisées par les Banques Alimentaires Départementales. Par exemple, pour la BA de l'Oise et la BA de Savoie, les financements ont permis de mener des travaux indispensables de mise aux normes et d'amélioration des locaux. D'autres, à l'image de la BA de Loire, ont pu renforcer leurs capacités logistiques en soutenant la collecte, le stockage et le transport des denrées. Dans un contexte de besoins croissants, la BA de Haute-Savoie et la BA de Mayenne ont, quant à elles, mobilisé ces fonds pour l'achat de produits alimentaires, notamment des protéines, afin de maintenir la qualité de l'aide apportée. La BA des Bouches-du-Rhône a ainsi renforcé ses capacités

de distribution grâce à l'acquisition d'un camion, tandis que la BA d'Isère développe son atelier de transformation « cuisine trois étoiles solidaires », permettant de prolonger la durée de vie des produits et d'optimiser leur valorisation. Pour 2026, les perspectives s'inscrivent dans la continuité de ces actions, avec des projets à la fois structurants et innovants : acquisition de véhicules frigorifiques (BA de Loire et BA de Mayenne), modernisation d'espaces dédiés aux ateliers (BA de Savoie) ou encore déploiement de solutions mobiles de distribution, comme le projet « Le Rayon » porté par la BA de Haute-Savoie pour lutter contre la précarité alimentaire étudiante.

Fin janvier 2026, CNR et la Fédération des Banques Alimentaires renouvellent le partenariat pour une durée de 3 ans, confirmant une volonté commune de pérenniser des actions structurantes en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire.



Sport

CNR soutient l'animation sportive, handisport compris, et favorise en priorité les disciplines pratiquées sur le Rhône et sur ses berges, plus particulièrement sur la ViaRhôna, avec pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la solidarité.

Culture

CNR soutient des projets en cohérence avec ses activités et ses valeurs, notamment dans le domaine de la culture, en contribuant à la préservation et la valorisation du patrimoine dans sa dimension rhodanienne lors d'opérations événementielles ou éducatives locales.

Éducation et expertise métier

CNR accompagne des projets dans les domaines de l'éducation et de l'expertise métiers à travers des actions pédagogiques visant à favoriser une meilleure connaissance des énergies renouvelables et des métiers de l'entreprise. Elle soutient également l'organisation de colloques et de congrès mettant en valeur son expertise, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du transport fluvial et de l'ingénierie responsable.

Partenariat CNR–SDIS : un engagement renforcé au service de la sécurité des territoires

Dans le cadre des conventions signées avec les SDIS de la Vallée du Rhône, CNR confirme son engagement en faveur de la sécurité civile et fluviale. À l'occasion de la Sainte-Barbe, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain a remis à CNR le label « employeur », saluant la mise à disposition de salariés sapeurs-pompiers volontaires (10 jours par an rémunérés pour interventions et formations). Cette reconnaissance illustre l'engagement citoyen des collaborateurs et la cohérence de la démarche avec les enjeux de sécurité liés aux aménagements du Rhône.

Par ailleurs, CNR et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère ont inauguré le bateau de secours « Le Varèze » aux Roches-de-Condrieu. Financé à 50 % par CNR, cet équipement s'inscrit dans l'objectif de disposer de deux bateaux de secours par bief et de renforcer les moyens d'intervention sur le Rhône.



↑ Inauguration du bateau «Le Varèze» au Port des Roches-de-Condrieu (38)

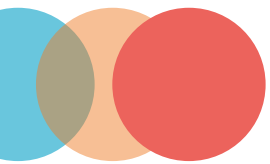


↑ Remise du Label Employeur



● 4 PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

En tant qu'employeur, CNR donne la priorité au respect des femmes et des hommes sur lesquels elle fonde son développement. Elle garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité.



Contexte : emploi, rémunération et organisation du temps de travail

Emploi

CNR comptabilise, au 31 décembre 2025, 1592 salariés (- 7,39 % / 2024) dont 1587 CDI (+ 1,67 % / 2024). Les trois-quarts d'entre eux sont des hommes, le collège Cadre représente 49.30 % et le collège Maîtrise représente 40,95 % des effectifs.

Âge moyen de l'effectif total par genre

L'âge moyen tous sexes confondus est de 41,9 ans : 40,69 ans pour les femmes et 42,31 ans pour les hommes.

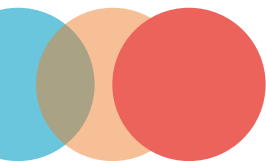


200 embauches
(CDI et CDD confondus)
en 2025

EMPLOI	CADRE		MAÎTRISE		EXÉCUTION		TOTAL CNR		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Effectif total par collège au 31 12 2023	209	533	188	567	30	206	427	1306	1733
CDI Payés au 31 12 2023	189	505	138	518	4	165	331	1188	1519
Effectif total par collège au 31 12 2024	214	549	181	571	23	181	418	1301	1719
CDI Payés au 31 12 2024	208	538	138	527	4	146	350	1211	1561
Effectif total par collège au 31 12 2025	225	559	133	519	5	151	363	1229	1592
CDI Payés au 31 12 2025	224	558	132	517	5	151	361	1226	1587

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE À FIN 2025									
TRANCHES D'ÂGE	FEMMES			TOTAL	HOMMES			TOTAL	TOTAL
	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	F	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	H	
-25 ans	0	29	26	55	1	39	45	85	140
25-34 ans	40	30	9	79	69	111	46	226	305
35-44 ans	84	44	1	129	178	192	82	452	581
45-54 ans	73	46	2	121	212	136	15	363	484
+ 55 ans	34	25	1	60	106	77	5	188	248
Total	231	174	39	444	566	555	193	1314	1758

ÂGE MOYEN DE L'EFFECTIF TOTAL PAR GENRE			
	âge moyen 2023	âge moyen 2024	âge moyen 2025
Hommes	41,29	42,03	42,31
Femmes	39,87	40,95	40,69
Confondus	40,94	41,77	41,9



Répartition de l'effectif CDI payés par zone géographique

Le siège de CNR étant situé dans le département du Rhône, il concentre environ 49.50 % de l'effectif total.

Embauches et fin de contrats

CNR a recruté 93 personnes en CDI et 107 personnes en CDD. Parmi ces contrats à durée déterminée, on compte 85 contrats d’alternance (+ 4.49 % / 2024). CNR a opéré 4 ruptures conventionnelles, 3 licenciements, et 10 salariés ont démissionné.

EMBAUCHES			
	2023	2024	2025
CDI	90	69	93
CDD	145	103	107
Dont : Apprentissage	82	89	85
Dont : CDD classiques	56	14	14

FIN DE CONTRATS			
	2023	2024	2025
Rupture conventionnelle	2	2	4
Licenciement	0	0	3
Démission	7	9	10

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CDI PAYÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE À FIN 2025										
RÉGIONS	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES						PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		OCCITANIE	ÎLE-DE-FRANCE
Département	01	07	26	38	69	74	13	84	30	75
CDI payés	166	22	328	39	785	23	4	73	145	2
TOTAL	1363						77		147	

Rémunération et évolution

Masse salariale des salariés statutaires

Le taux d'évolution de la masse salariale entre 2024 et 2025 est de + 6.05 %.

MASSE SALARIALE DES SALARIÉS STATUTAIRES (EN €)			
	2023	2024	2025
HOMMES	75 805 127	80 430 567	84 567 201
FEMMES	21 693 698	22 932 881	25 044 702
TOTAL	97 498 825	103 363 448	109 611 903

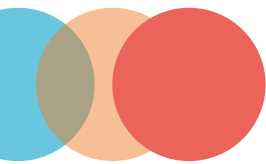
Rémunération brute mensuelle moyenne en 2023 et 2024

L'écart de rémunération en faveur des hommes est de 10.21 % pour les cadres, 9.43 % pour les agents de maîtrise, et 0.58 % pour les agents d'exécution. Globalement, l'écart de rémunération de la moyenne des trois collèges confondus entre les femmes et les hommes sur l'effectif global est de 1 %.

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €)					
		CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	TOTAL
Salariés statutaires 2024	HOMMES	7 203	4 510	3 466	5 573
	FEMMES	6 502	3 996	3 211	5 471
Salariés statutaires 2025	HOMMES	7 228	4 663	3 631	5 718
	FEMMES	6 558	4 261	3 610	5 661



1 % d'écart de rémunérations homme/femme, tous collèges confondus, en 2025



Organisation du temps de travail

Nombre de salariés statutaires à temps partiel et à temps plein

17.02 % des salariés sont à temps partiel, parmi eux les salariés masculins représentent 81.34 %.

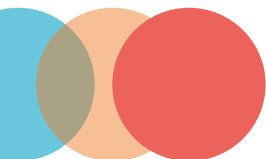
NOMBRE DE SALARIÉS STATUTAIRES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN EN 2025					
SALARIES STATUTAIRES	TEMPS PARTIEL			TEMPS PLEIN	TOTAL
	< 32 H / S	32 H / S	TOTAL		
HOMMES	9	209	218	1011	1229
FEMMES	15	35	50	313	363
TOTAL	24	244	268	1324	1592

Absentéisme

Le taux d’absentéisme s’élève à 4.16 % en 2025.

	2 023	2024	2025
Taux	3.84%	4.24%	4.16%





Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail



600 collaborateurs et collaboratrices formés à « Ma sécurité chez CNR »

1000 visites de risques réalisées

0 accident grave en 2025

CNR prend toutes les dispositions nécessaires (prévention, information et formation) pour assurer la sécurité et la santé, physique et mentale, de ses salariés et de ceux des entreprises intervenant sur son périmètre.

Accidents avec arrêt

L'année 2025 présente une légère augmentation du nombre d'accidents avec arrêt par rapport à 2024: 22 en 2025 pour 15 en 2024. Le Taux de Fréquence des accidents avec arrêt (TF1) pour CNR et les Entreprises Extérieures s'établit à 2.25. Parmi ces accidents, aucun accident grave n'est à déplorer en 2025 et le Taux de gravité (Tg) est très faible: 0.06 en comptabilisant les arrêts longs des accidents des années précédentes.

Feuille de route sécurité

Dans le cadre de la feuille de route Sécurité 2024-2026, CNR poursuit ses efforts pour renforcer la culture sécurité et protéger l'ensemble des collaborateurs, y compris les entreprises extérieures. La démarche « Ma Sécurité chez CNR », lancée il y a un an, a déjà permis de former 600 salariés, avec 100 % des managers opérationnels et 90 % des managers support.

Simplification des visites de risques avec « Secur'Act »

L'analyse des risques est également renforcée grâce au développement de l'application « Secur'Act ». Cette solution permet de dématérialiser les visites sécurité (VR, VMS, TCS), de centraliser toutes les informations dans une base unique en temps réel, de suivre et piloter les actions avec notifications automatiques et de générer des tableaux de bord simplifiés pour un reporting fiable et homogène.

Risque de levage et manutention

Une campagne de sensibilisation spécifique a été menée sur les risques de levage et de manutention mécanique, illustrant la volonté de CNR d'anticiper les dangers et d'optimiser la prévention. Cette combinaison de formation continue et d'outils numériques contribue à faire de la sécurité une priorité quotidienne pour tous.

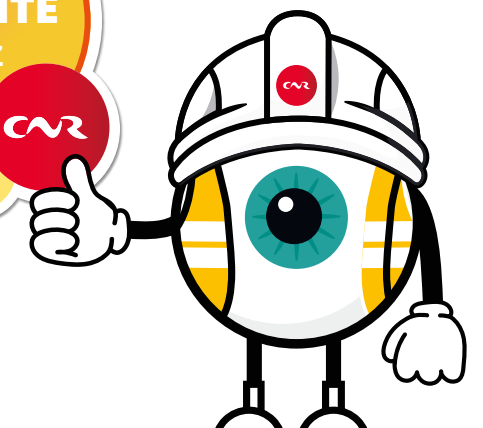
ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT		
CNR + ENTREPRISES EXTÉRIEURES (EE)	2024	2025
Accidents avec arrêt	15	22
Accidents sans arrêt	25	30
Accidents de trajet avec arrêt	5	6
Accidents de trajet sans arrêt	3	8

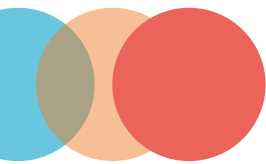
TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS		
SALARIES	2024	2025
Taux de fréquence (tf1)	1.77	2.25
Taux de gravité	0.23	0.06

OBJECTIF 2030

Avoir un taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1 CNR + EE) de 1.5

→ En 2025, CNR a eu un taux de fréquence des accidents avec arrêt de 2.25





Renforcer le développement des compétences des collaborateurs



CNR poursuit une politique de formation soutenue pour accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel en lien avec les priorités de l'entreprise. Elle développe leurs compétences pour les adapter à l'évolution à moyen et long terme de ses métiers et favoriser l'appropriation de la culture du développement durable.

Projet Oïda : lancement des travaux du futur centre de formation CNR

Le projet Oïda a franchi en 2025 une étape décisive avec l'entrée en phase travaux du futur centre de formation CNR, implanté à Ampuis. Sa mise en service est prévue au 4^e trimestre 2026. Ce site accueillera notamment une centrale hydroélectrique « école » à l'échelle 1/20^e ainsi que des groupes de restitution à taille réelle. Ce choix ambitieux implique l'intégration d'équipements de plusieurs tonnes et la prise en compte de fortes contraintes techniques, avec un objectif clair : proposer des outils pédagogiques innovants, conçus par CNR, au plus près des conditions réelles d'exploitation.

FORMATION	2023	2024	2025
Nbre d'heures prévues	55 516	55 299	54 725
Nbre d'heures réalisées	51 082	49 999	65 726
Taux de réalisation	92 %	90 %	120 %

+ de **65 000** heures
de formation réalisées en
2025



Former et dynamiser le management au sein de CNR

Au cours du 1^{er} semestre, CNR a multiplié les initiatives pour développer les compétences managériales et renforcer la cohésion collective. En janvier, une dizaine de salariés ont participé à une formation immersive en management transversal, centrée sur la structuration de projets individuels, l'échange inter-profils et l'acquisition d'outils concrets. En mars, 60 membres du groupe managérial ont expérimenté la résolution de problèmes en conditions réelles, mettant en pratique les principes d'amélioration continue et le rôle du collectif dans la gestion des dysfonctionnements. Enfin, en mai, près de 140 managers se sont réunis pour un séminaire dédié au collectif CNR et à ses valeurs combinant points stratégiques, échanges et ateliers collaboratifs visant à ancrer ces valeurs dans le quotidien des équipes.

Acculturation des collaborateurs aux enjeux de la RSE

En 2025, le département RSE, en lien avec le service Formation, a déployé un parcours E-learning consacré aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale. Accessible à l'ensemble des collaborateurs, ce dispositif s'articule autour de deux modules complémentaires. Le premier module « Déclic » vise à sensibiliser aux impacts des crises environnementales sur les organisations et à mieux comprendre les enjeux liés au climat, à l'eau, aux ressources et à la biodiversité. Le second module « Écogestes » propose une approche plus opérationnelle, orientée vers la mise en œuvre de pratiques concrètes en matière de numérique responsable, de réduction des déchets, de mobilité durable, d'énergie, de gestion de l'eau et d'adaptation aux contraintes environnementales.

●●●●● OBJECTIF 2030

Avoir au moins **8 % d'alternants** dans l'effectif CNR

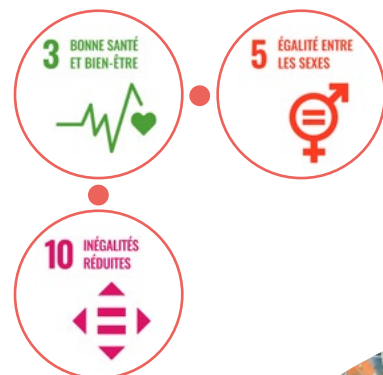
→ En 2025, CNR a atteint son objectif avec **9 % d'alternants** dans l'effectif total CNR, soient **150 alternants**.



Renforcement de l'expertise hydrographique et sensibilisation environnementale

Le CESAME a renforcé son expertise en hydrographie pour sécuriser et optimiser l'exploitation des ouvrages hydrauliques. Quatre équipes équipées de Sondeurs Multi-Faisceaux (SMF) réalisent désormais des levés bathymétriques rapides et homogènes pour améliorer la réactivité et la conformité aux standards professionnels. L'équipage du Frédéric Mistral a rejoint cette organisation et de futurs investissements, dont une embarcation transportable, permettent de prélever des carottes sédimentaires, d'évaluer les risques de remobilisation des dépôts et d'optimiser les opérations de dragage. Parallèlement, CNR a renforcé la culture environnementale de ses équipes à travers des journées de sensibilisation au droit de l'environnement. Combinant théorie et cas pratiques, ces sessions ont permis aux collaborateurs et collaboratrices de renforcer leur maîtrise des enjeux réglementaires et environnementaux, favorisant une exploitation des infrastructures hydrauliques plus responsable et durable.

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être au travail



CNR respecte l'identité de chaque être humain, lutte contre toute forme de discrimination, garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité. Elle améliore les conditions de travail et les sources de satisfaction de ses salariés pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement professionnels.



Santé et bien-être en entreprise

Depuis de nombreuses années, CNR mène des actions pour favoriser des conditions de travail qui préservent la santé physique et psychologique et pour promouvoir la santé et le bien-être au travail de tous ses salariés.

En 2025, consciente des enjeux de la santé en entreprise, CNR accentue son engagement en se dotant d'une politique Santé, assortie d'une feuille de route sur trois ans. Au-delà du respect des normes légales et réglementaires en matière de santé physique et psychologique, CNR agit pour développer une culture santé dans l'entreprise. Cela se traduit par une volonté de sans cesse améliorer les conditions de travail des salariés (environnement physique, relationnel, organisationnel et psychologique) et de prévenir les risques psychosociaux (stress, harcèlement, discrimination, sexisme).

Pour atteindre ses objectifs, CNR dispose d'un système de management de la santé: des moyens et ressources avec des compétences pluridisciplinaires (médecins du travail, psychologues du travail...).

Le Service de Prévention et de Santé au Travail Autonome assure un suivi médical adapté aux salariés et à leur profil de risques.

L'équipe dédiée à la prévention et à la santé au travail déploie et pilote les actions très concrètes de la feuille de route de Santé. Ces actions consistent notamment à former, sensibiliser et communiquer sur la dimension santé en entreprise. Des dispositifs et des acteurs d'alerte et de prise en charge internes et externes sont mis en place. Et à pas régulier, CNR réalise un baromètre pour évaluer le niveau de stress, de risques psychosociaux (RPS) et de bien-être des salariés.

Les résultats*

- 82,5 % des répondants déclarent être motivés.
- 99 % déclarent avoir de bonnes relations de travail avec leurs collègues de travail.
- 89 % trouvent du sens à leur travail
- 91 % déclarent concilier la vie professionnelle et la vie hors travail.
- 55 % éprouvent une intensification des horaires et de la charge de travail.

*Observatoire Médical du Stress et de la Santé Mentale - Sur 1010 répondants entre 2022 et 2024.

Axe de progrès

Le score du stress perçu* = 35.7 % des salariés déclarent un stress perçu tout ou partie d'origine professionnelle $\geq$ 27 (indicateur du niveau de sur-stress)

*Échelle de mesure du stress perçu (Perceived Stress Scale de Cohen & Williamson).

Les réalisations 2025

- 100 % des nouveaux embauchés (CDI, CDD), tuteurs, alternants et stagiaires sensibilisés ou formés à la santé psychologique en entreprise, à la prévention des RPS et à l'amélioration du bien-être.
- 52 % des managers formés à la prévention des RPS et au bien être psychologique au travail, pour soi et son équipe.
- 96 % des managers collaborateurs sensibilisés aux RPS (e-learning).
- Campagne d'affichage dans l'entreprise sur les comportements inadaptés qui produisent des RPS: stress chronique, sexisme, discrimination, harcèlement moral.

Les objectifs pour 2026

- 100 % des managers formés à la prévention des RPS et au bien être psychologique au travail, pour soi et son équipe.
- Réaliser un baromètre « santé et bien-être au travail » pour évaluer le stress, le bien-être, la qualité de vie et les conditions de travail de tous les salariés.

..... OBJECTIF 2030

**Atteindre un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de 95/100
Compter au moins 6 % de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR**

→ En 2025, CNR a obtenu un objectif de 89/100, et un pourcentage de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR, qui atteint 5.5 %.

•4 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être au travail



13 %

de femmes (tous contrats confondus) dans la filière technique dont **40 %** ont été embauchées dans le collège Cadre de la filière technique en 2025

27

ambassadrices et ambassadeurs au sein de la Communauté Mixité



Bilan du 6^e accord sur l'égalité professionnelle

Au 31 décembre 2025, CNR a clôturé son 6^e accord sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, avec des avancées significatives sur quatre ans. La filière technique compte désormais 13 % de femmes (+ 2 points depuis 2022), l'objectif de 30 % de femmes cadres recrutées a été atteint en 2025, et 37 % des recrutements en CDI étaient féminins. Ces résultats reflètent les actions menées par CNR, notamment les partenariats avec des associations sensibilisant les jeunes femmes aux métiers scientifiques et techniques, campagnes de communication sur les réseaux sociaux...

La démarche mixité

CNR est engagé activement pour promouvoir la filière technique auprès des femmes et renforcer la culture de l'égalité. Au cœur de cette dynamique, la création d'une Communauté Mixité autour d'un Comité de Pilotage et composée d'Ambassadeurs et Ambassadrices volontaires. Cette communauté a pour objectifs d'accroître le pourcentage de femmes dans les métiers techniques et aux postes de responsabilité, de valoriser la marque employeur, et de proposer des actions concrètes en interne et en externe. Depuis le lancement de la première réunion en juillet, les Ambassadrices et Ambassadeurs Mixité se sont mobilisés pour réaliser des benchmarks auprès de structures externes et des entretiens auprès des salariés de l'entreprise, témoignant d'un engagement fort pour faire progresser la culture d'entreprise autour de la mixité.

Inclusion et emploi des personnes en situation de handicap

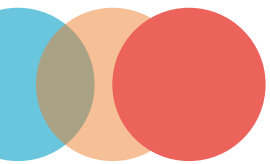
En 2025, la Loi Handicap qui consacre l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a fêté ses 20 ans. Cette étape a été l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'entreprise en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'égalité des chances avec la nomination d'une Référente Handicap. Ses missions s'articulent autour de la sensibilisation des équipes, l'animation des actions et la communication sur les initiatives menées.

CNR a également organisé, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap (SEEPH), des événements de sensibilisations auprès des collaborateurs avec le Jeu des Déficiences© et le partage de témoignages de salariés.

● ZOOM SUR OCTOBRE ROSE ET NOVEMBER : MOBILISATION SOLIDAIRE POUR LA PRÉVENTION DES CANCERS



CNR a renouvelé son engagement en faveur de la prévention des cancers à travers Octobre Rose, dédié au cancer du sein, et Movember, dédié aux cancers masculins, en mettant l'accent cette année sur la prévention primaire (activité physique, alimentation, bien-être). Plusieurs initiatives ont été proposées : un challenge interne solidaire via l'application TEAMUPP, où les pas et distances parcourus par les participants ont été convertis en dons pour l'association « Imagine For Margo » – grâce à 196 collaborateurs, 19 562 km ont été parcourus, permettant de reverser 2 000 € à l'association qui lutte contre le cancer des enfants. Deux webinaires thématiques ont également été proposés : le 16 octobre « Alimentation et cancer » et le 27 novembre « Équilibre psycho-émotionnel et cancer ». Des séances de pratique ou découverte d'activités physiques ont été organisées au siège social, incluant Pilates, Yoga et Krav Maga, pour sensibiliser et mobiliser chacun autour de sa santé et de la prévention. Ces actions visent à sensibiliser, informer et encourager tous les collaborateurs à adopter des comportements favorables à la santé tout en soutenant une cause solidaire.



Soutenir un dialogue social de qualité



CNR renforce le dialogue social, par la professionnalisation accrue de ceux qui en sont les acteurs, par des échanges constructifs avec les partenaires sociaux et la planification des négociations sur les accords d'entreprise.

Réunions sociales

Le dialogue social est organisé au niveau central de l'entreprise ainsi que des établissements. Le tableau présenté indique le nombre de réunions organisées par instance. Outre la tenue normale des instances, de nombreux échanges se sont tenus au plus près du terrain et par le maintien de bilatérales avec les organisations syndicales.

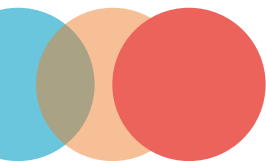
Réunions des commissions santé, sécurité et conditions de travail

Le Comité social et économique (CSE) s'appuie sur 2 Commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) qui préparent ses avis, pour le périmètre géographique de compétence du siège d'une part, celui des directions territoriales d'autre part. Présidées par la Direction des ressources humaines, elles sont composées chacune de 4 à 7 membres choisis parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE.

Accords signés en 2025

- **Accord collectif sur les augmentations individuelles 2025**
signé en février 2025
- **Accord télétravail**
signé le 03/06/2025
- **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)**
signé le 09/07/2025

NOMBRE DE RÉUNIONS PAR INSTANCE		
Institutions du dialogue social	2024	2025
CSE	18 (dont 11 réunions ordinaires + 7 réunions extra)	11 réunions ordinaires
CSSCT	13 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 5 réunions extra)	10 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 2 réunions extra)
Commissions Secondaires Exécution-Maîtrise et Cadres	6	11 (dont 1 extraordinaire)
Représentants de Proximité	34 (dont 30 réunions ordinaires + 4 réunions extra)	26 (dont 24 réunions ordinaires + 2 réunions extra)
Intersyndical	16	34
Commission économique	2	2
Commission sociale	2	2
Commission Emploi/Formation/Égalité professionnelle	2	2



DIALOGUE SOCIAL, PRINCIPAUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNES PAR THÈME ET PÉRIODE COUVRANT L'ANNÉE 2025		
THÈME	PÉRIODE DE COUVERTURE	SIGNATAIRE
Accord relatif à l'indemnité de sortie de quart à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales
Accord définissant les conditions d'exercice du métier de mécanicien d'équipe d'intervention mécanique à CNR	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire	Applicable à compter du 1/01/2013	Toutes les organisations syndicales
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraite supplémentaire à CNR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, FO
Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales
Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CGT, FO
Accord social	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales
Accord d'accompagnement social du projet de modernisations de la navigation	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales
Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales
Accord relatif au dialogue social au fonctionnement du CSE et au droit syndical	Applicable du 01/06/2023 au 31/05/2027	Toutes les organisations syndicales
Accord sur les modalités d'organisation et d'indemnisation des salariés du CGPR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CFDT, FO
Accord collectif sur l'égalité professionnelle 2025	Du 01/01/2022 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT
Accord d'intéressement	Du 01/01/2023 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT
Télétravail	Du 01/10/2021 au 30/09/2025	CFE, FO et CGT
Accord d'adhésion au plan épargne retraite groupe + Accord dispositions additionnelles	Indéterminée	CFE, FO et CGT
Accord collectif d'entreprise relatif à la participation 2023-2025	2023-2025	CFE, FO et CGT
DUE Mesures salariales	2025	CGT/FO

Respecter l'éthique des affaires et les droits humains



277
évaluations
de tiers

Engagement de la gouvernance

CNR réaffirme son engagement en faveur de la probité, de la transparence et du respect des réglementations. Au niveau de la gouvernance, Philippe MAGHERINI est nommé déontologue de CNR et ses filiales depuis le 17 février 2025. Il est par ailleurs Délégué à la protection des données personnelles de CNR.

Par ailleurs, le pilotage transverse des filiales Solarhona et Vensolair est renforcé par la nomination de correspondants éthiques. Trois réunions dédiées aux filiales se sont tenues en 2025.

Enfin, le pilotage transverse de CNR et de ses filiales se renforce par la construction d'une filière Éthique et RGPD, Fil'Éthic, composée de 20 membres. La 1^{re} réunion de réseau groupe s'est tenue en novembre 2025.

Éthique des affaires

2025 est l'année de la mise à jour de la cartographie des risques de corruption et d'atteinte à la probité sur les périmètres CNR, Solarhona et Vensolair. Le plan d'amélioration du dispositif d'Intégrité est en cours de déploiement depuis octobre 2025.

En termes de prévention des risques:

- La Politique d'encadrement et d'évaluation des relations avec les intermédiaires, la Politique Cadeaux et Invitations revue ont été diffusées.
- La procédure d'évaluation des tiers a fait l'objet d'une première simplification. Des déclinaisons opérationnelles sont améliorées: le processus d'évaluation de tiers dans le cadre des projets à l'international, l'intégration du processus d'évaluation des tiers dans les outils Plan5Rhône et Gestion de la relation clients (CRM), le déploiement du processus KYC « Know your customer », la révision des clauses Éthique.

- Le contrôle des Cadeaux et Invitations au regard des déclarations 2024, et des opérations comptables sur les comptes sensibles associés a été réalisé. Les résultats ont été partagés avec la DRCCA.
- L'éthique des affaires a été un thème abordé lors des audits « Gestion des projets », « Gestion des intérimaires ».
- Des communications partagées du rapport de la Cour des comptes « Évaluation de la politique de lutte contre la Corruption en France », l'analyse de la CJIP Paprec, client du Domaine Concédé et fournisseur CNR.

En termes de détection: 14 incidents éthiques ont fait l'objet d'un suivi par le déontologue. Un fait marquant en 2025 au titre du non-respect du dispositif éthique en vigueur à CNR a été identifié par le déontologue et porté à sa connaissance: ce fait a donné lieu à une sanction disciplinaire. Enfin, le déontologue de CNR n'a été saisi d'aucune difficulté importante, au titre du respect des chartes internes du dispositif éthique.

Enfin, un contrôle des déclarations Cadeaux et Invitations 2024 a été réalisé. Les résultats ont été transmis à la Direction Risques, Contrôle, Conformité et audit (DRCCA). La filière éthique a participé aux audits « Gestion des projets » et « Gestion des intérimaires ».

Transparence et déontologie

Les E-learning fraude et corruption, éthique ont respectivement été réalisés à 96 % et 97 %.

Une note sur « les obligations en période pré-électorale Élections municipales et communautaires de 2026 », a permis de diffuser les bonnes pratiques pour prévenir les risques associés.

La Procédure d'encadrement et d'évaluation des représentants d'intérêt, ainsi que la documentation associée ont été revues. Elles ont servi de base à la déclaration annuelle de CNR.

Protection des données personnelles

Les E-learning RGPD ont été réalisés à 97 %.

Le dispositif d'alerte éthique a fait l'objet d'une analyse d'impacts sur les données à caractère personnel, ce qui a permis d'être assuré de la robustesse du dispositif Ethicorp, embarquant la brique des alertes éthiques et des enquêtes internes.

Les clauses RGPD ont été revues, incluant l'usage de l'IA. Elles sont intégrées dans les modèles de contrats.

Le caractère confidentiel des informations sensibles a été correctement protégé en 2025 à CNR.

Indicateurs clés

- 11 communications internes ont été réalisées dont 7 Éthique des Affaires et 4 RGPD, 1 campagne d'affichage Privacy by Design, et 1 campagne d'affichage du dispositif d'alerte interne.
- 227 évaluations de tiers ont été réalisées sur l'année 2025, suite à saisine par les différentes directions ou filiales.
- 11 non-conformités au processus identifiées sur le processus de gestion des données à caractère personnel ont été constatées: toutes ont été traitées ou sont en cours de traitement.
- 4 demandes de droits des individus ont été traitées au cours de l'année 2025, dont 2 relatives au droit à l'oubli et 2 relatives au droit d'accès.
- Aucune fuite de données n'a été identifiée en 2025.

●●●● OBJECTIF 2030

Garantir 100 % de due diligence éthiques préalables menées avant toute entrée en relation contractuelle

→ Une revue du dispositif d'évaluation des tiers, en conformité avec les prescriptions de l'Agence Française Anti-corruption, sera lancée sur 2026, visant à garantir la fiabilité de l'indicateur de réalisation des Due Diligences.

SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
Tél. : 33 (0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE

28, boulevard Raspail
75007 Paris - France
Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26

Notre raison d'être

« Le Rhône pour origine,
les territoires pour partenaires,
les énergies renouvelables
pour l'avenir. »

REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône

Chemin des soupirs
01300 Belley

Rhône Médian Nord

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu

Rhône Médian Sud

91 Route de La Roche de Glun
26500 Bourg-lès-Valence

Rhône Aval

25 Chemin des rocailles - BP194
30400 Villeneuve-lès-Avignon

FILIALES

Solarhona

17 quai Joseph Gillet
69004 Lyon
contact@solarhona.fr
solarhona.fr

Vensolair

1025 rue Henri Becquerel
Parc club du Millénaire
Bâtiment 4
34000 Montpellier
contact Vensolair
vensolair.fr

cnr.tm.fr



Crédits photos : C. Moirenc, J. Robert, T. Garcia,
T. Douet, Fondation Tara Océan, photothèque CNR.
Conception, illustrations et réalisation : Graphistar
Rédaction : Département RSE de la Direction
de la Stratégie, Transformation, Performance
et Innovation
Juin 2026

